



SERVICE D'ANALYSE DES SYSTEMES  
ET DES PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT  
*Dominique Lafontaine, Professeure*

# TALIS 2018

## Paysage de l'enseignement au 1<sup>er</sup> degré du secondaire



Valérie QUITTRE

Virginie DUPONT

Sous la direction scientifique de Dominique Lafontaine



QUARTIER AGORA, PLACE DES  
ORATEURS, 2 – BÂT. B32  
4000 LIÈGE

Tél. : 324/366 20 75  
Fax : 324/366 28 55

PEDASPE@ULiege.be  
<http://www.aspe.ulg.ac.be>

# Table des matières

<b>QU'EST-CE QUE L'ENQUETE TALIS ?</b>	<b>5</b>
<b>PAYSAGE DE L'ENSEIGNEMENT AU 1<sup>ER</sup> DEGRE DU SECONDAIRE</b>	<b>10</b>
<b>1. Profil des enseignants du 1er degré du secondaire</b>	<b>10</b>
1.1. Âge et sexe des enseignants	10
1.2. Niveau de formation des enseignants	14
1.3. Expérience professionnelle des enseignants	15
1.4. Charge d'enseignement : temps plein et temps partiel	16
<b>2. Profil des chefs d'établissement du secondaire</b>	<b>18</b>
2.1. Âge et sexe des chefs d'établissement	18
2.2. Niveau de formation des chefs d'établissement	22
2.3. Parcours professionnel des chefs d'établissement	22
<b>3. Profil des établissements du secondaire</b>	<b>25</b>
3.1. Diversité culturelle des établissements	25
3.2. Taille des classes	28
3.3. Ressources scolaires	29
3.4. Climat des établissements	37
<b>4. Satisfaction professionnelle et perception de la valorisation du métier par les enseignants</b>	<b>39</b>
<b>FAITS MARQUANTS</b>	<b>43</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>44</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>45</b>

## FIGURES

Figure I.1 - Pourcentage d'enseignants du 1 <sup>er</sup> degré du secondaire, par groupe d'âge et âge moyen	11
Figure I.2 - Répartition par sexe des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré du secondaire	12
Figure I.3 - Pyramide des âges des enseignants et enseignantes du 1 <sup>er</sup> degré du secondaire	13
Figure I.4 - Pourcentage d'enseignants du 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire selon le niveau de diplôme le plus élevé obtenu	14
Figure I.5 - Nombre moyen d'années d'expérience des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré du secondaire	15
Figure I.6 - Pourcentage d'enseignants du 1 <sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire travaillant à temps plein ou à temps partiel	16
Figure I.7 - Pourcentage de chefs d'établissement, par groupe d'âge et âge moyen. Pays de l'OCDE participant à TALIS	18
Figure I.8 - Répartition par sexe des chefs d'établissement du 1 <sup>er</sup> degré du secondaire. Pays de l'OCDE participants à TALIS	19
Figure I.9 - Pyramide des âges des chefs d'établissement du 1 <sup>er</sup> degré du secondaire en FW-B et dans les six pays/régions de comparaison	21
Figure I.10 - Pourcentage de chefs d'établissement selon le niveau de diplôme le plus élevé obtenu en FW-B et dans les six pays/régions de comparaison	22
Figure I.11 - Nombre moyen d'années d'expérience des chefs d'établissement	23
Figure I.12 - Pourcentage de chefs d'établissement travaillant à temps plein avec ou sans charge d'enseignement	24
Figure I.13 - Écart de proportions d'enseignants expérimentés entre les établissements avec plus de 30% d'élèves jugés défavorisés et les autres établissements	27
Figure I.14 - Distribution de la taille des classes en FW-B	28
Figure I.15 - Lien entre la taille moyenne des établissements du pays et le nombre moyen d'enseignants par établissement – pays de l'OCDE	30
Figure I.16 - Taux d'encadrement par les enseignants et par le personnel de soutien pédagogique dans les pays de l'OCDE	32
Figure I.17a - Pourcentage de chefs d'établissement qui estiment que des problèmes limitent fortement ou dans une certaine mesure la capacité de l'établissement à offrir un enseignement de qualité	34
Figure I.17.b – Pourcentage de chefs d'établissement qui estiment que ces problèmes limitent fortement ou dans une certaine mesure la capacité de l'établissement à offrir un enseignement de qualité en FW-B et dans les six pays/régions de comparaison	35
Figure I.18 - Pourcentage d'enseignants jugeant très importantes les mesures suivantes en matière de dépenses si le budget alloué à l'ensemble de l'enseignement du 1 <sup>er</sup> degré du secondaire augmentait de 5%	36
Figure I.19 - Pourcentage de chefs d'établissement qui déclarent que les incidents suivants s'observent chaque semaine ou plus / Jamais dans leur établissement	38
Figure I.20 - Pourcentage d'enseignants d'accord ou tout à fait d'accord avec différentes affirmations à propos du climat avec les élèves et les collègues dans leur établissement	39
Figure I.21 - Pourcentage d'enseignants d'accord ou tout à fait d'accord avec les affirmations relatives à leur satisfaction professionnelle	40
Figure I.22 - Pourcentage d'enseignants d'accord ou tout à fait d'accord avec les affirmations relatives à la satisfaction à l'égard de l'environnement de travail	41

Figure I.23 - Pourcentage d'enseignants d'accord ou tout à fait d'accord avec les affirmations relatives à la valorisation du métier d'enseignant 42

## TABLEAUX

Tableau I.1 - Pourcentage de femmes enseignantes et chefs d'établissement et ratio femmes chefs d'établissement/enseignantes	20
Tableau I.2 - Pourcentage d'enseignants du 1 <sup>er</sup> degré travaillant dans des établissements avec la composition estimée suivante	26
Tableau I.3 - Taille des classes en FW-B et dans les six pays/régions comparés - moyenne et écart-type	29
Tableau I.4 - Ratio d'élèves par enseignant dans l'établissement : moyenne et écart-type	30
Tableau I.5 - Ratio d'élèves par personnel de soutien pédagogique et par personnel administratif et de direction	31

## Qu'est-ce que l'enquête TALIS ?

Qui sont les enseignants du 1<sup>er</sup> degré et leurs chefs d'établissement ? Quelle est leur motivation première pour le métier d'enseignant et comment le perçoivent-ils ? Comment organisent-ils leur travail ? Quelles pratiques privilégient-ils ? Comment collaborent les enseignants, entre collègues et avec les équipes de direction ? Quelle est l'ouverture au changement et à l'innovation des enseignants et des établissements ? C'est à ces intéressantes questions et à tant d'autres encore que l'enquête TALIS (*Teaching And Learning International Survey*) tente de répondre.

TALIS est une vaste enquête internationale qui donne la parole aux enseignants et aux chefs d'établissement du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire (niveau 2 de la CITE). En option, certains pays ajoutent les niveaux primaire et/ou secondaire supérieur. TALIS permet ainsi d'obtenir une photographie précise des métiers d'enseignant et de chef d'établissement et offre aux systèmes éducatifs l'opportunité de questionner leurs pratiques à la lumière de celles de pays proches ou avec des réalités similaires. TALIS 2018 est le troisième cycle de cette enquête internationale, organisée par l'OCDE depuis 2008. En 2018, la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) a participé pour la première fois aux côtés de 47 autres pays ou régions (tableau 1). La Communauté flamande est entrée dans TALIS dès le premier cycle tandis que la Communauté germanophone n'a encore jamais participé.

Tableau 1. Liste des pays/régions participants

Pays OCDE*			Pays hors OCDE	
Australie	République tchèque	Pays-Bas	Arabie Saoudite	Malte
Autriche	Hongrie	Portugal	Argentine (Buenos Aires)	Roumanie
Belgique (FW-B et Com. flamande)	Islande	République tchèque	Brésil	Russie
Canada (Alberta)	Israël	Royaume-Uni (Angleterre)	Bulgarie	Singapour
Chili	Italie	Slovaquie	Chine (Shanghai)	Taiwan
Corée	Japon	Slovénie	Chypre	Vietnam
Danemark	Lettonie	Suède	Colombie	
Espagne	Lituanie	Turquie	Croatie	
Estonie	Mexique	USA	Emirats Arabes Unis	
Finlande	Norvège		Géorgie	
France	Nouvelle-Zélande		Kazakhstan	

\* six pays de l'OCDE ne participent pas : l'Allemagne, la Grèce, le Luxembourg, l'Irlande, la Pologne et la Suisse.

### ***Thématiques de l'enquête***

TALIS apporte un outil précieux de collecte de données à un niveau encore très peu investigué.

Les informations recueillies couvrent les domaines suivants :

- la formation initiale ;
- le développement professionnel ;
- la satisfaction professionnelle et la motivation ;
- le sentiment d'efficacité ;
- les pratiques pédagogiques et les convictions ;
- les pratiques professionnelles ;
- les ressources humaines et les relations avec les décideurs ;
- le climat d'établissement ;
- le leadership de l'établissement ;
- l'innovation pédagogique ;
- l'équité et la diversité.

### ***Intérêt manifeste de TALIS pour le système éducatif de la FW-B***

Les données relatives à toutes ces thématiques sont particulièrement intéressantes pour le système éducatif de la FW-B dans le contexte actuel de mise en place progressive du Pacte pour un enseignement d'excellence et de l'introduction prochaine de la réforme de la formation initiale des enseignants. Les données récoltées en 2018, soit au seuil des premiers grands changements dans le système éducatif, constituent la mesure d'entrée à laquelle seront comparées les données du prochain cycle TALIS en 2024 et des suivants (2030, 2036...). Cette perspective à long terme est un outil précieux pour les politiques éducatives qui permettra d'évaluer l'impact des différentes mesures prises sur le métier des enseignants et des chefs d'établissement en donnant régulièrement la parole à ceux-ci.

### ***Interprétation des données***

L'enquête TALIS est soumise à des standards de qualité très élevés et est menée avec une rigueur scientifique reconnue. Et comme pour toute étude scientifique sérieuse, l'analyse et l'interprétation des données exigent de prendre en considération les caractéristiques de l'enquête et le contexte de la prise de mesure.

TALIS questionne les enseignants du 1<sup>er</sup> degré du secondaire et leur chef d'établissement. Les analyses sont donc représentatives des enseignants de ce niveau et non de tous les enseignants du

primaire au secondaire supérieur même si certaines perceptions des enseignants du 1<sup>er</sup> degré pourraient être supposées transposables à d'autres niveaux d'enseignement. Concernant les chefs d'établissement, la structure des établissements en FW-B implique qu'il s'agit des chefs d'établissement de l'enseignement secondaire<sup>1</sup>.

TALIS récolte des données auto-rapportées par les enseignants et les chefs d'établissement et représentant leurs opinions, perceptions et convictions relatives à leur métier et à l'environnement dans lequel ils travaillent. Ces données sont empreintes de subjectivité mais sont très utiles pour rendre compte de la vision du terrain qu'en ont ses acteurs directs.

Les questions TALIS sont présentées sous forme fermée, les répondants se positionnant sur des échelles dites de Likert (par exemple, « pas du tout d'accord », « pas d'accord », « d'accord » ou « tout à fait d'accord »). Des études montrent que les répondants adoptent des styles de réponse liés à la culture du pays. On observe ainsi une tendance aux réponses centrales dans les pays asiatiques, aux réponses extrêmes aux États-Unis et une tendance à l'acquiescement dans les pays du Sud. Ces styles de réponse impliquent qu'il est peu judicieux de comparer les réponses des enseignants ou des chefs d'établissement avec celles de pays culturellement éloignés. Pour cette raison, les données de la FW-B seront mises en perspectives avec celles d'un sous-ensemble de six pays ou régions choisis parmi ceux culturellement proches participant à TALIS<sup>2</sup> :

- la Communauté flamande, la France et les Pays-Bas, région et pays voisins (le Luxembourg, l'Allemagne n'ont pas participé) ;
- l'Autriche, système éducatif fortement différencié à l'instar de la FW-B ;
- la Finlande, pays nordique performant aux enquêtes PISA ;
- l'Angleterre (seule région du Royaume-Uni participant à TALIS), géographiquement proche et anglophone.

Le dernier élément à prendre en considération dans l'interprétation des données est l'incertitude d'échantillonnage. En effet, TALIS récolte des données auprès d'un échantillon d'enseignants et de chefs d'établissement. L'échantillon est représentatif de la population d'enseignants du 1<sup>er</sup> degré, c'est-à-dire qu'il est construit afin de représenter dans les mêmes proportions la diversité des enseignants réelle. Pour autant, les statistiques calculées sont systématiquement accompagnées

---

<sup>1</sup> En FW-B, seuls quelques établissements n'organisent que le 1<sup>er</sup> degré. En France, par exemple, il s'agit des chefs d'établissement des collèges et non des lycées.

<sup>2</sup> Il aurait été fort intéressant de se comparer à l'Allemagne, au Luxembourg ou encore à la Suisse mais ces trois pays, culturellement proches, ne participent pas à TALIS.

d'une incertitude liée à l'échantillonnage et appelée l'erreur-type. Cette erreur-type permet de calculer la fourchette dans laquelle se situe la valeur vraie de la population étudiée. C'est aussi sur la base des erreurs-types que l'on peut estimer si la différence observée entre deux groupes échantillonnés est statistiquement significative (et considérée comme effective) ou si elle est incertaine et donc non significative. Dans le présent document, les erreurs-types sont notées entre parenthèses pour chaque statistique présentée dans les tableaux. Pour des raisons de lisibilité, elles ne sont pas mentionnées dans le texte ni représentées dans les figures mais sont toutes reprises dans les tableaux de données correspondants, en annexe du document.

En FW-B, l'échantillon compte 2135 enseignants répondants sur les 2390 invités à participer, soit un taux de participation de 89%. Du côté des chefs d'établissement, ils sont 119 sur 120 à avoir répondu, soit un taux de participation de 99%.

### *Organisation des publications*

Les publications TALIS s'organisent en numéros étalés dans le temps. Chaque numéro examine une thématique particulière. Parallèlement au calendrier de publications et d'analyses de l'OCDE, les premiers numéros suivent une approche essentiellement descriptive. Les analyses secondaires mettant en lien les différentes thématiques feront l'objet de numéros de publication ultérieurs.

**Le présent numéro thématique a pour objectif de dessiner le paysage de l'enseignement au 1<sup>er</sup> degré secondaire en FW-B. Les profils des enseignants, des chefs d'établissement et des écoles y seront dressés. La satisfaction professionnelle des enseignants et leur perception de la valorisation de leur métier dans la société, par les médias et par les décideurs politiques sont encore analysées.**

## Guide de lecture du document

### Pays/régions comparés

Cette publication résulte de l'analyse des données de la FW-B et de six autres pays ou régions proches que sont la Communauté flamande, l'Angleterre (R-U), l'Autriche, la Finlande, la France et les Pays-Bas. Quelques données sont néanmoins présentées pour l'ensemble des pays de l'OCDE lorsque celles-ci peuvent être comparées sans risque de biais culturel de réponse. C'est le cas de données chiffrées comme par exemple l'âge moyen des enseignants.

### Utilisation générique du terme enseignant

Afin de ne pas surcharger la lecture du document, le terme « enseignant » est souvent utilisé seul mais il réfère toujours aux enseignants du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire.

### Données liées aux figures

Pour chaque figure, les données des sept pays/régions et les erreurs standards associées sont reprises dans un tableau placé en annexe du document.

Dans les figures et tableaux, il se peut que la somme de certaines valeurs ne corresponde pas exactement aux totaux. Ces légères différences résultent de l'arrondi des données alors que les totaux sont toujours effectués sur les valeurs exactes.

### Significativité des différences

Beaucoup de figures proposent la statistique pour la FW-B comparée à la moyenne des six pays/régions retenus dans les analyses. Cette moyenne n'inclut pas la FW-B. Lorsqu'elle est significativement différente de la moyenne en FW-B ( $p < 0,05$ ), la moyenne des six autres pays est représentée par un point noir (●) tandis que lorsque la différence n'est pas statistiquement significative, il s'agit d'un point blanc (○).

### Abréviations utilisées

CITE	Classification Internationale Type de l'Education
Er.-T.	Erreur-type (à ne pas confondre avec « écart-type »)
FIE	Formation initiale des enseignants
FW-B	Fédération Wallonie-Bruxelles
OCDE	Organisation du Commerce et du Développement Economique
TIC	Techniques de l'information et de la communication

# Paysage de l'enseignement au 1<sup>er</sup> degré du secondaire

---

Les enseignants sont les premiers acteurs impliqués dans l'apprentissage des élèves. Connaître le corps enseignant est d'une importance cruciale pour les décideurs d'un système éducatif. La FW-B, comme d'autres pays, dispose certes de ses propres données administratives concernant le personnel enseignant, l'avantage de TALIS est qu'il offre la possibilité de les comparer au niveau international.

Ce document examine de manière large et essentiellement descriptive le paysage de l'enseignement au 1<sup>er</sup> degré du secondaire de la FW-B, en comparaison avec quelques pays/régions proches que sont la Communauté flamande<sup>3</sup>, la France, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Autriche et enfin la Finlande. Les caractéristiques démographiques générales, le sexe et l'âge des enseignants et des directeurs sont toutefois visualisées dans un contexte plus étendu et comparées à l'ensemble des pays de l'OCDE (Organisation du Commerce et du Développement Economique).

La première partie dresse un profil général des enseignants du 1<sup>er</sup> degré du secondaire : âge, sexe, niveau de formation, expérience professionnelle et charge horaire. Une deuxième partie analyse les mêmes caractéristiques pour les chefs d'établissement. Ensuite, ce sont les établissements de l'enseignement secondaire qui sont décrits. Sont envisagés la composition et la diversité culturelle des établissements, la taille des classes au 1<sup>er</sup> degré, les ressources humaines et matérielles dont disposent ou non les établissements, la sécurité et le climat relationnel général entre enseignants et élèves et entre enseignants. Enfin, une dernière partie présente la perception qu'ont les enseignants de la valorisation de leur métier et leur niveau de satisfaction professionnelle.

## 1. Profil des enseignants du 1<sup>er</sup> degré du secondaire

### 1.1. Âge et sexe des enseignants

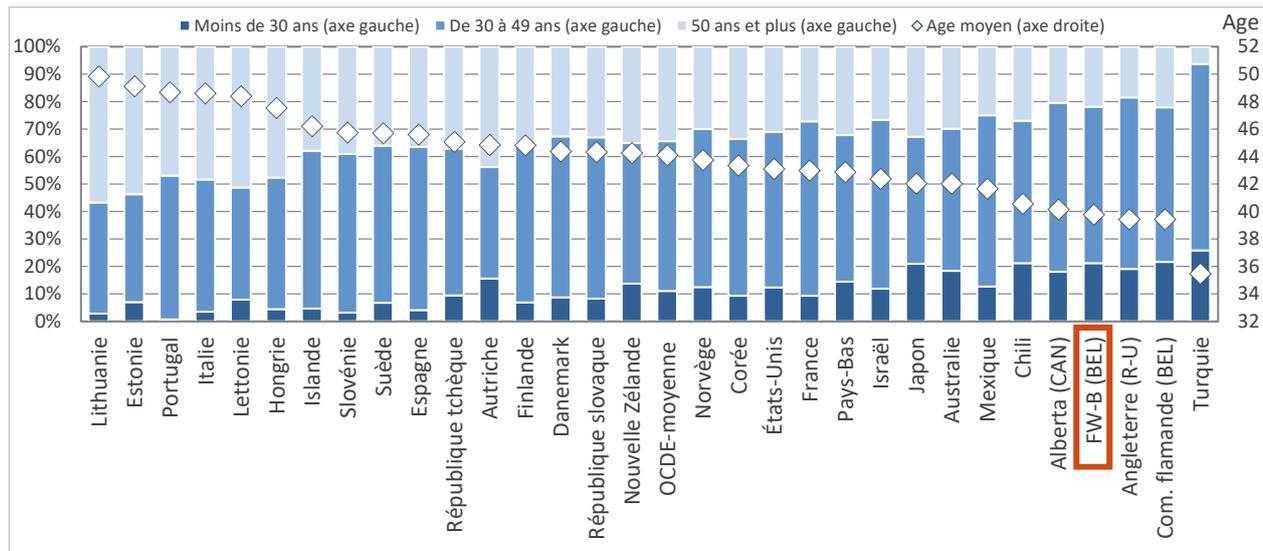
La figure I.1 présente la distribution d'âge et l'âge moyen des enseignants dans les différents pays de l'OCDE. La FW-B a un corps enseignant âgé en moyenne de 39,8 ans et fait partie avec la Turquie, la Communauté flamande et l'Angleterre (R-U) des quatre systèmes éducatifs où l'âge moyen des enseignants du premier cycle du secondaire est inférieur à 40 ans, ce qui représente les moyennes les plus basses.

---

<sup>3</sup> La Communauté germanophone ne participe pas à TALIS 2018.

Au-delà de la moyenne globale, la FW-B compte autant d’enseignants jeunes – 21% d’enseignants de moins de 30 ans - que d’enseignants âgés – 22% d’enseignants de 50 ans ou plus. Cette situation est tout à fait similaire à celle de la Flandre et est principalement le reflet d’un renouvellement assez récent, dans les deux communautés, du corps enseignant concomitant au départ à la retraite des nombreux enseignants engagés lors de l’augmentation démographique des jeunes dans l’enseignement secondaire dans les années 1970.

Figure I.1 - Pourcentage d’enseignants du 1<sup>er</sup> degré du secondaire, par groupe d’âge et âge moyen

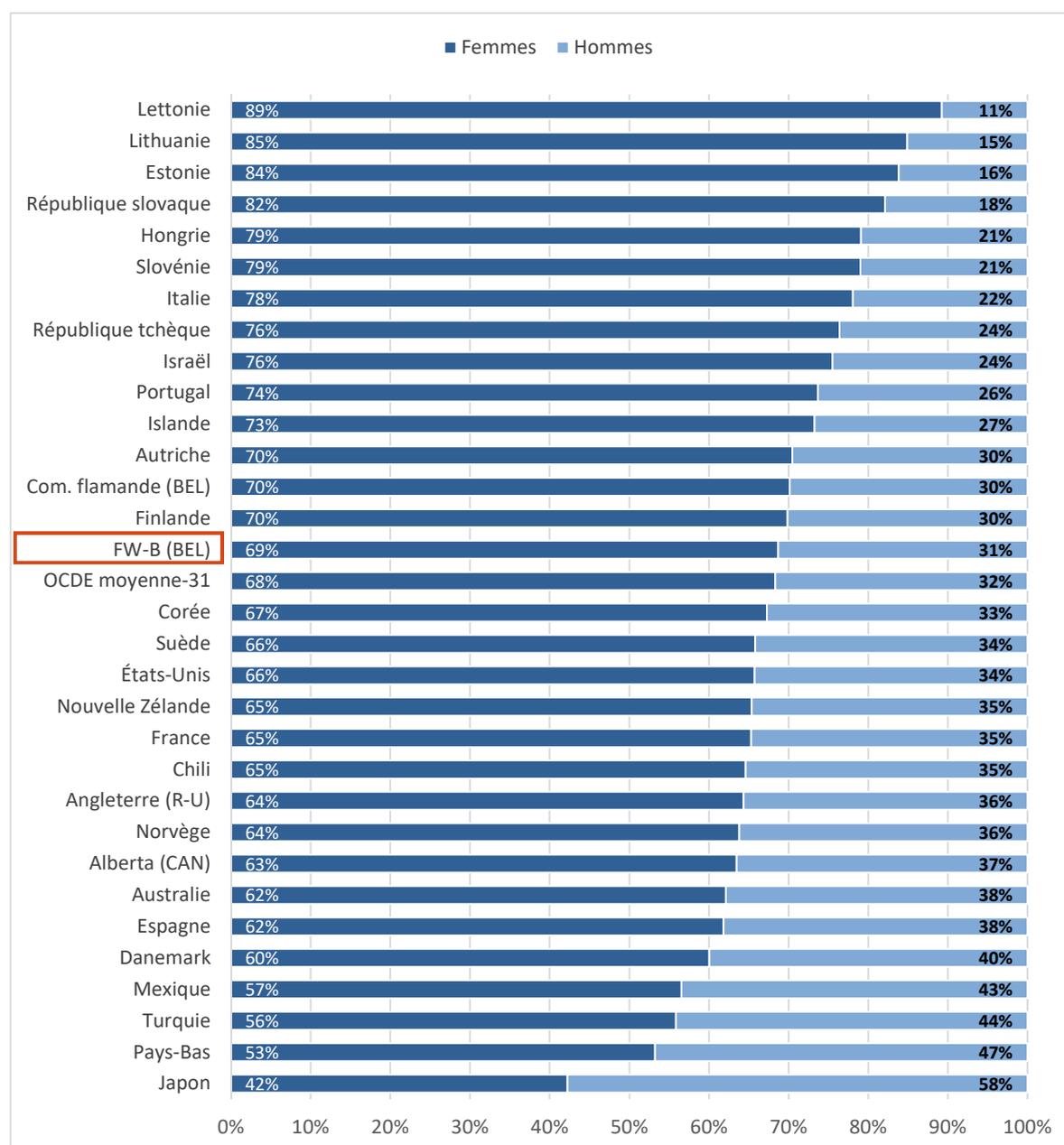


*Les pays/régions sont classés par ordre décroissant de l’âge moyen des enseignants.*

*Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.1 (lien hypertexte vers le tableau en annexe)*

Les femmes représentent plus de la moitié du corps enseignant dans tous les pays de l’OCDE sauf au Japon (figure I.2). En FW-B, les enseignants se distribuent entre 69% de femmes et 31% d’hommes. Parmi les systèmes éducatifs géographiquement proches, la Flandre présente une répartition équivalente à la FW-B (70% de femmes/30% d’hommes), la France et l’Angleterre (R-U) comptent un peu plus d’hommes (respectivement 35% et 36%) tandis que les Pays-Bas approchent la parité avec 47% d’enseignants et 53% d’enseignantes.

Figure I.2 - Répartition par sexe des enseignants du 1<sup>er</sup> degré du secondaire

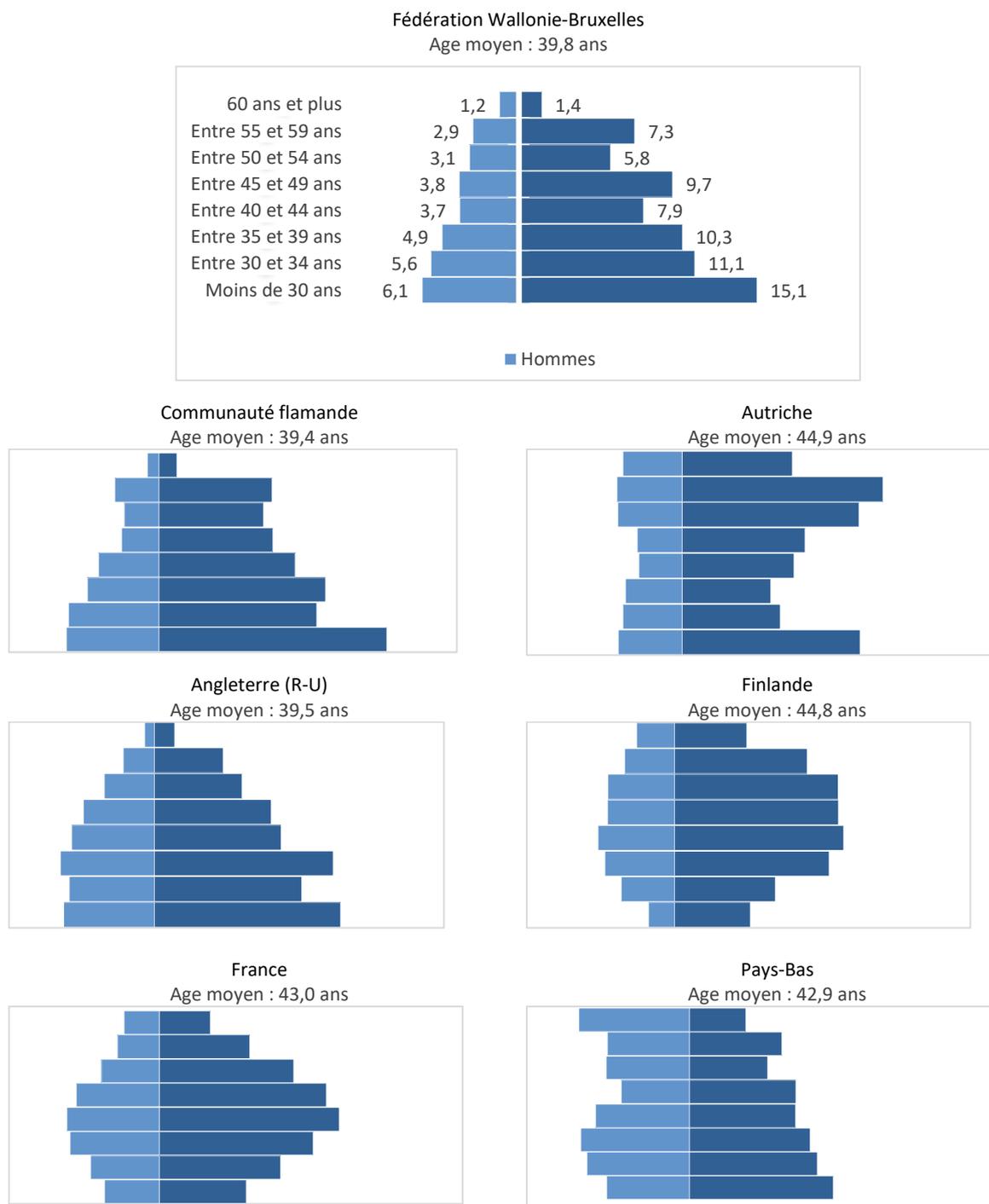


*Les pays/régions sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'enseignantes.  
Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.2.*

La figure I.3 croise âge et sexe sous la forme de pyramides des âges pour la FW-B et pour les six pays/régions retenus pour les comparaisons internationales.

La FW-B, la Communauté flamande et l'Angleterre affichent des pyramides similaires avec une jeune population d'enseignants et surtout des jeunes enseignantes. La France et la Finlande sont par contre confrontées à un vieillissement du corps enseignant. C'est aussi le cas en Autriche où se dessine un renouvellement très majoritairement féminin.

Figure I.3 - Pyramide des âges des enseignants et enseignantes du 1<sup>er</sup> degré du secondaire



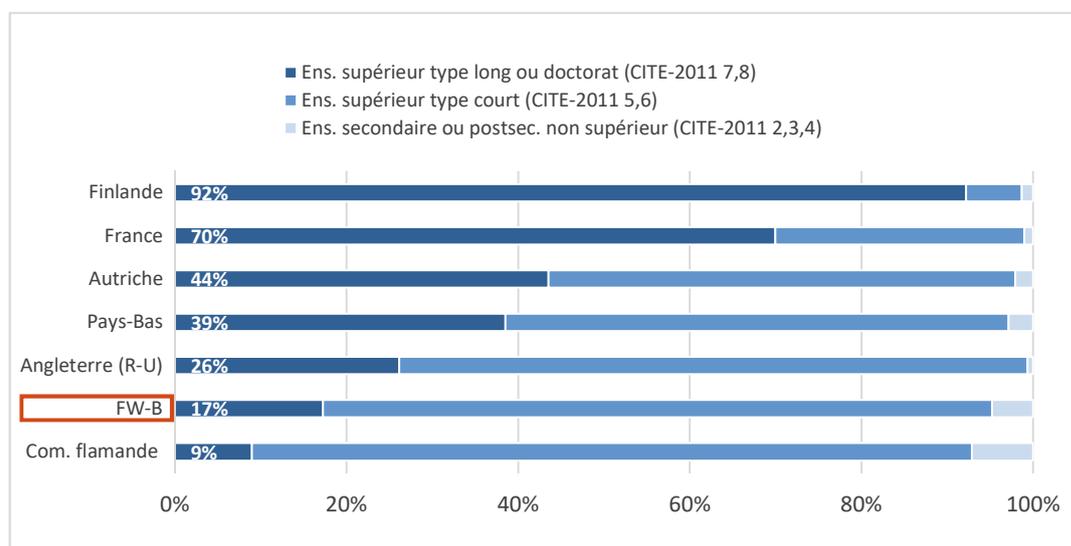
*Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.3.*

## 1.2. Niveau de formation des enseignants

Le niveau de diplôme des enseignants varie fortement selon le pays. La figure I.4 présente, pour la FW-B et les six pays/régions comparés, les niveaux de formation des enseignants du premier cycle du secondaire tels que définis par la Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011). En FW-B, le parcours classique de formation initiale des enseignants du 1<sup>er</sup> degré du secondaire consiste, en 2018, en une formation d'enseignement supérieur de type court de niveau CITE 6 et 78% des enseignants ont atteint ce niveau de formation. Un enseignant sur six environ (17%) possède un diplôme de l'enseignement supérieur de type long ou un doctorat (CITE 7 et 8). Enfin, 5% des enseignants ont seulement un diplôme de l'enseignement secondaire ou postsecondaire non supérieur (une 7<sup>e</sup> année)<sup>4</sup>, niveau CITE 4.

Comparé à la Finlande ou à la France, le niveau de diplôme des enseignants de la FW-B est inférieur. Dans ces deux pays, la formation habituelle des enseignants du premier cycle du secondaire relève de l'enseignement supérieur de type long (CITE 7 ou 8) avec 92% des enseignants en Finlande et 70% en France qui détiennent un diplôme de ce niveau. En Finlande, le modèle principal consiste explicitement en une formation universitaire d'une durée de six ans. La future réforme de la formation initiale des enseignants et l'allongement de celle-ci devrait conduire la FW-B à une distribution se rapprochant petit à petit de celles de la France ou de la Finlande.

Figure I.4 - Pourcentage d'enseignants du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire selon le niveau de diplôme le plus élevé obtenu



*Les pays/régions sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'enseignants possédant un diplôme de l'enseignement supérieur de type long. Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.4.*

<sup>4</sup> On peut faire l'hypothèse que ces enseignants enseignent davantage les disciplines pratiques ou liées à la technologie. Malheureusement, les données relatives aux disciplines enseignées font partie de la seconde vague de diffusion des données TALIS et l'OCDE les conserve sous embargo jusqu'en mars 2020. La description des enseignants peu diplômés n'est donc pas possible à l'heure de la première vague de diffusion, juin 2019.

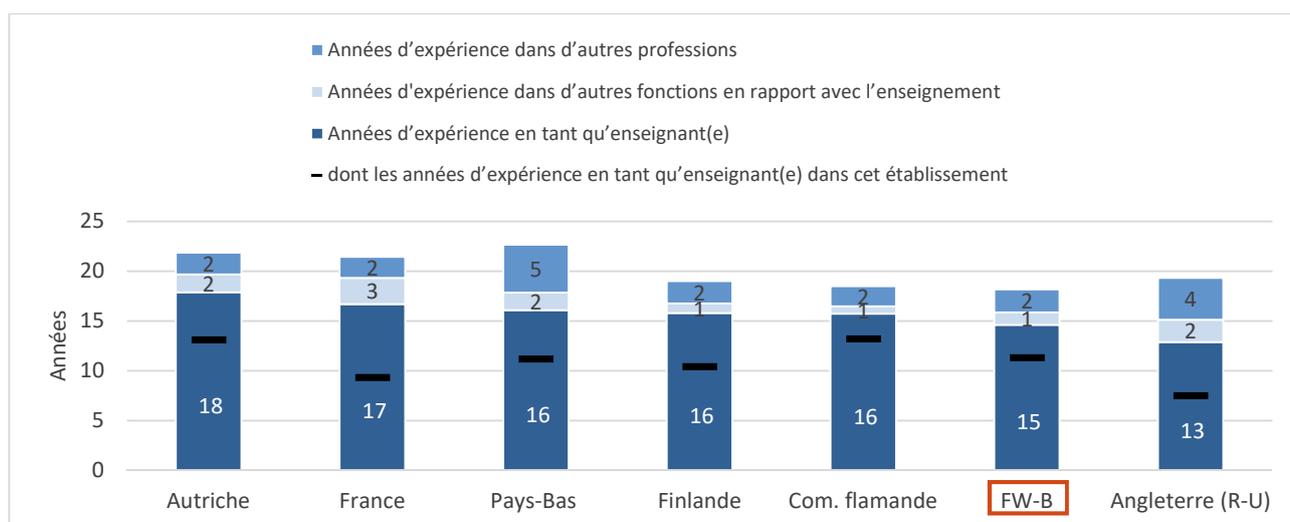
### 1.3. Expérience professionnelle des enseignants

Dans la figure I.5, l'expérience professionnelle des enseignants est décomposée en années d'expérience en tant qu'enseignant dans l'établissement actuel, dans d'autres établissements, dans d'autres fonctions liées à l'enseignement et enfin dans d'autres professions. Au-delà de la hauteur totale du bâtonnet qui renseigne sur le nombre total d'années d'expérience, cette subdivision offre une vision générale des parcours professionnels moyens des enseignants dans les pays/régions analysés.

Les Pays-Bas et l'Angleterre (R-U) sont les pays/régions où les enseignants ont le plus exercé d'autres professions<sup>5</sup> (5 ans en moyenne au Pays-Bas et 4 ans en Angleterre). En FW-B, les enseignants ont en moyenne deux années d'expérience hors enseignement. Pour être plus précis, il faut distinguer deux situations derrière cette moyenne de deux ans : 70% d'enseignants qui n'ont aucune expérience hors enseignement (contre 36% en Angleterre ou 47% aux Pays-Bas) et 30% des enseignants qui ont alors préalablement exercé en moyenne 7,5 ans dans une autre profession.

La partie inférieure du bâtonnet montre le nombre total d'années d'expérience en tant qu'enseignant et le trait noir, les années au sein de l'établissement actuel. La Communauté flamande et la FW-B affichent le plus de stabilité du corps enseignant au sein d'un même établissement et c'est en France et en Angleterre (R-U) que les enseignants sont les plus mobiles. Plus précisément, en FW-B, 35% des enseignants ont toujours enseigné dans le même établissement contre seulement 8% en France (non visible sur la figure).

Figure I.5 - Nombre moyen d'années d'expérience des enseignants du 1<sup>er</sup> degré du secondaire



Les pays/régions sont classés par ordre décroissant du nombre moyen d'années d'expérience en tant qu'enseignant. Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.5.

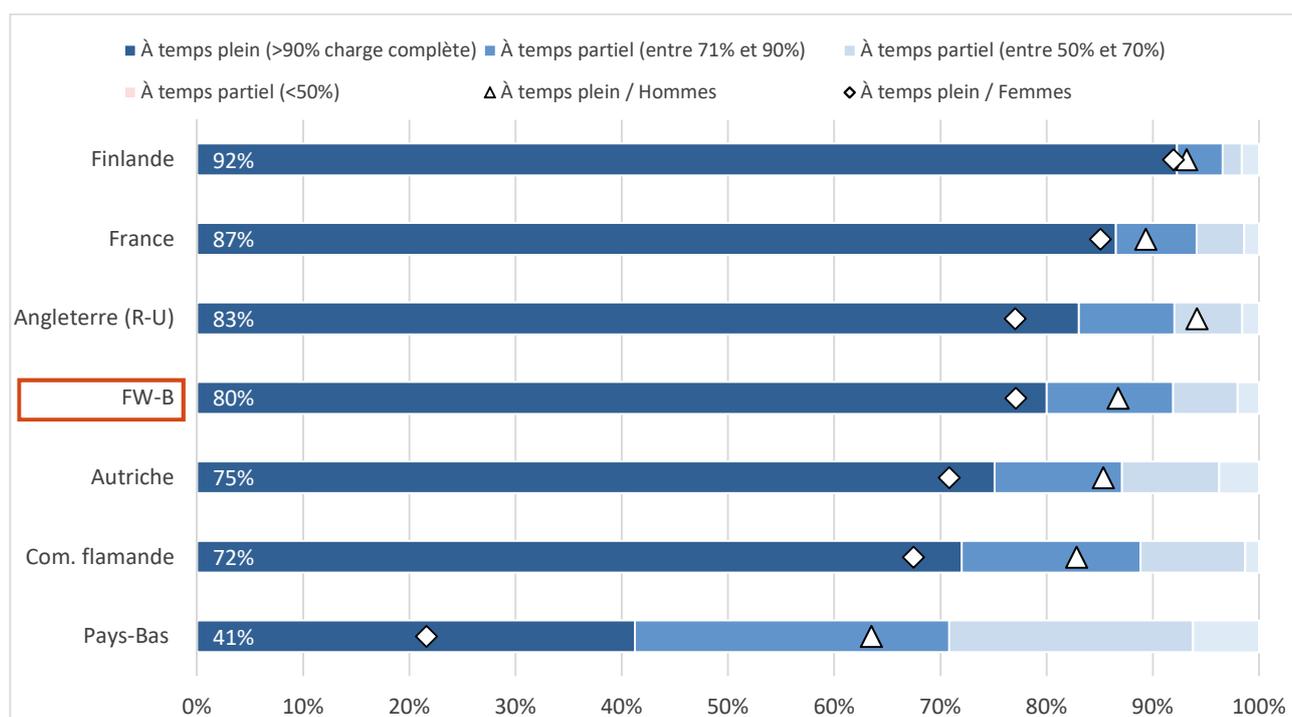
<sup>5</sup> Il s'agit par ailleurs des deux pays avec le taux le plus important d'enseignants dont ce n'est pas le 1<sup>er</sup> choix de carrière (voir le thème 2 – Devenir enseignant).

#### 1.4. Charge d'enseignement : temps plein et temps partiel

En FW-B, 80% des enseignants travaillent à temps plein (figure I.6). Ce pourcentage varie sans surprise selon le sexe avec 87% de temps pleins parmi les hommes et 77% parmi les femmes. Les temps partiels sont majoritairement des charges à trois quarts temps ou plus tandis que les charges inférieures au mi-temps ne représentent qu'un temps partiel sur dix.

Les situations varient fortement d'un pays/région à l'autre. En Finlande, 92% des enseignants exercent à temps plein sans aucune différence significative selon le sexe. À l'opposé, le temps plein est minoritaire aux Pays-Bas (41% des enseignants) et particulièrement parmi les femmes qui sont seulement 22% à exercer à temps plein contre 64% d'hommes. Dans une moindre mesure qu'aux Pays-Bas, l'écart entre hommes et femmes est également marqué en Angleterre (R-U), en Communauté flamande et en Autriche.

Figure I.6 - Pourcentage d'enseignants du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire travaillant à temps plein ou à temps partiel

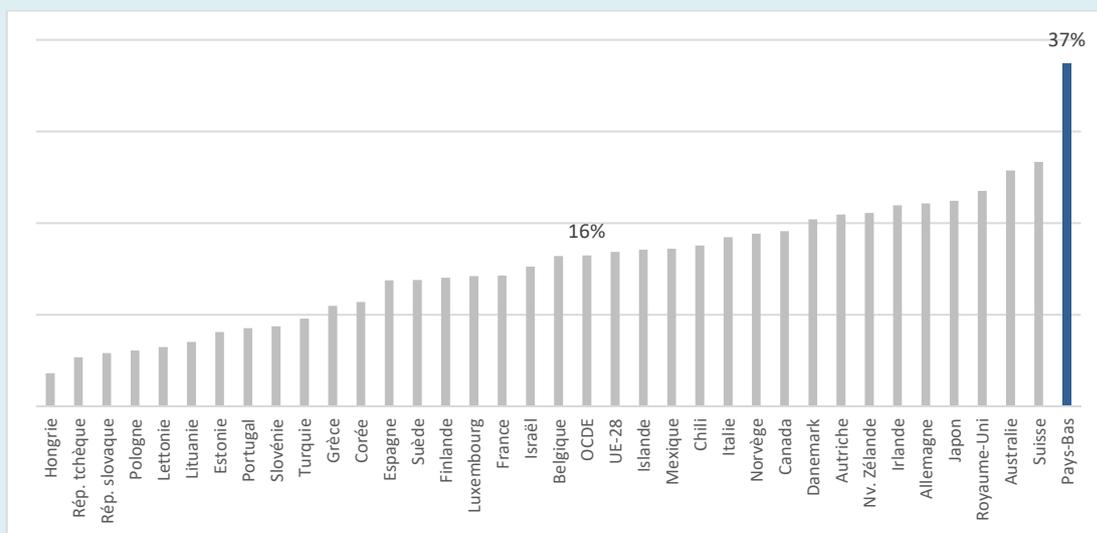


Les pays/régions sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'enseignants à temps plein.  
Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.6.

## Zoom sur les Pays-Bas

Le travail à temps partiel est très répandu dans tous les secteurs aux Pays-Bas même s'il est encore plus présent dans le domaine de l'éducation. Les statistiques du marché du travail de l'OCDE (figure ci-dessous) montrent que le pourcentage d'emplois à temps partiel est beaucoup plus élevé aux Pays-Bas que dans les autres pays de l'OCDE et ce depuis de nombreuses années. En 2013, l'enquête TALIS demandait aussi aux enseignants si le temps partiel résultait d'un choix personnel ou non et pour la très grande majorité aux Pays-Bas, le temps partiel est un choix (87%). Confronté à une pénurie d'enseignants, le gouvernement néerlandais voudrait encourager les enseignants à augmenter leur charge d'enseignement.

Taux d'emploi à temps partiel - 2017



Source: OCDE - Statistiques du marché du travail : Emploi à plein temps et à temps partiels <http://www.oecd.org>

## 2. Profil des chefs d'établissement du secondaire

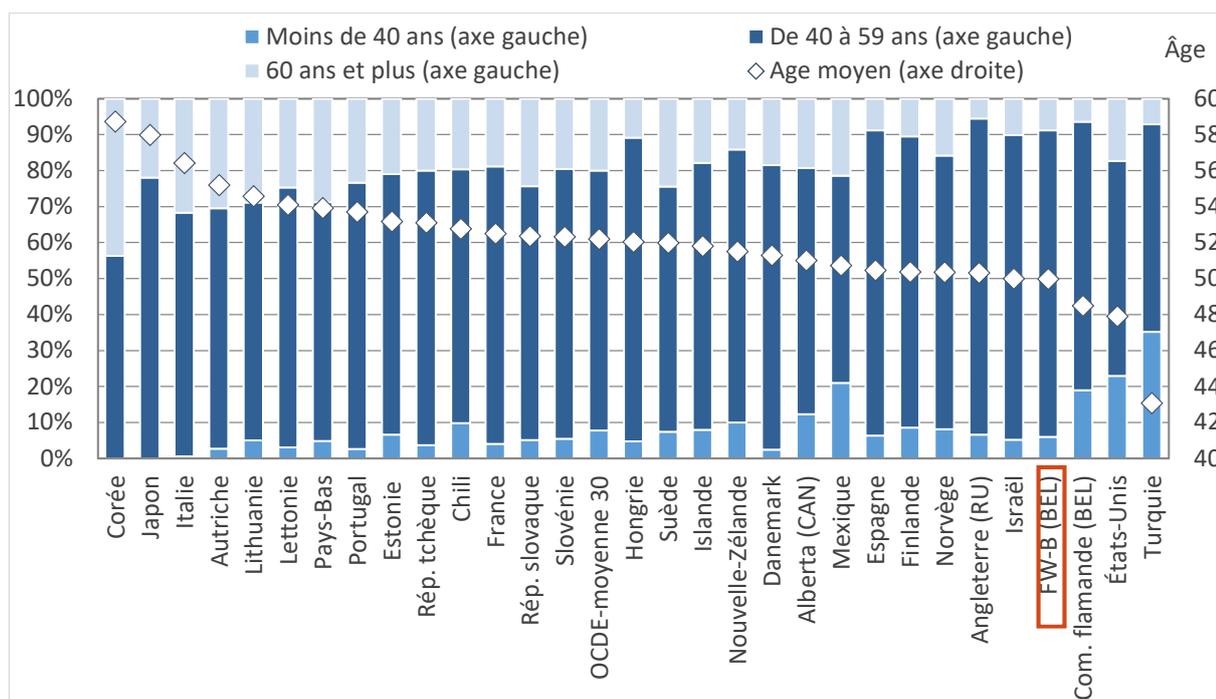
Quelles sont les caractéristiques des chefs d'établissement de l'enseignement secondaire ? TALIS a récolté les mêmes informations que pour les enseignants.

### 2.1. Âge et sexe des chefs d'établissement

Avec un âge moyen de 50 ans, les chefs d'établissement de la FW-B sont significativement plus jeunes qu'en moyenne dans les pays l'OCDE (52,2 ans) mais c'est en Flandre, aux États-Unis et surtout en Turquie que l'on trouve les plus jeunes chefs d'établissement (Figure I.7). À l'opposé, en Corée, au Japon, en Italie et en Autriche, les chefs d'établissement ont en moyenne 55 ans ou plus.

En FW-B, l'accès à la fonction apparaît peu fréquent avant 40 ans (6% des chefs d'établissement) et peu nombreux également sont ceux qui restent à partir de 60 ans (9%).

Figure I.7 - Pourcentage de chefs d'établissement, par groupe d'âge et âge moyen.  
Pays de l'OCDE participant à TALIS

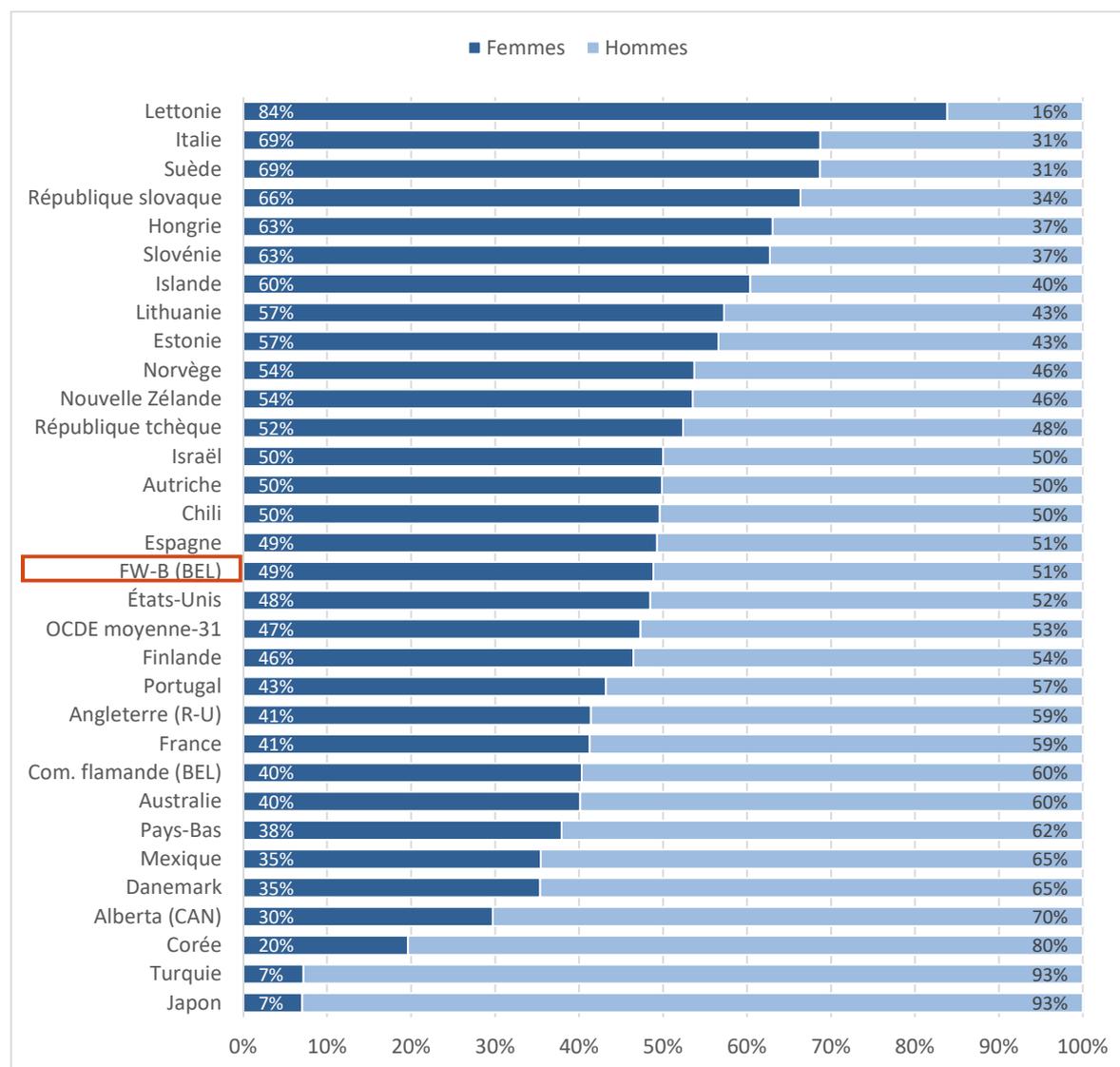


Les pays/régions sont classés par ordre décroissant de l'âge moyen des chefs d'établissement.  
Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.7.

En FW-B, la moitié des chefs d'établissement sont des femmes (49% de femmes et 51% d'hommes) et cette répartition est comparable à la moyenne OCDE (figure I.8). Même si on observe la parité parmi les chefs d'établissement de la FW-B, il ne faut pas perdre de vue que la profession enseignante est féminisée (65%). Il y a donc un déséquilibre dans l'accès à la fonction de chef d'établissement. Ce déséquilibre entre ces deux fonctions s'observe dans des proportions variables selon les systèmes éducatifs (tableau I.1). En Suède et en Lettonie, le ratio est proche de 1 indiquant que les répartitions

hommes/femmes sont équivalentes parmi les enseignants et parmi les chefs d'établissement. En Angleterre, en France et surtout en Communauté flamande, le déséquilibre est plus marqué qu'en FW-B. Ainsi, en Communauté flamande, le ratio de 0,57 signifie qu'il y a un pourcentage de femmes chefs d'établissement presque moitié inférieur au pourcentage de femmes enseignant au 1<sup>er</sup> degré. En d'autres termes, en Flandre, trois enseignants sur dix sont des hommes tandis qu'ils sont six chefs d'établissement sur dix.

Figure I.8 - Répartition par sexe des chefs d'établissement du 1<sup>er</sup> degré du secondaire<sup>6</sup>.  
Pays de l'OCDE participant à TALIS



*Les pays/régions sont classés par ordre décroissant du pourcentage de femmes chefs d'établissement.  
Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.8.*

<sup>6</sup> En FW-B, la majorité des chefs d'établissement dirigent les différents degrés du secondaire mais ce n'est pas le cas dans tous les pays. En France par exemple, les chefs d'établissement ciblés par TALIS sont les chefs d'établissement des lycées.

Tableau I.1 - Pourcentage de femmes enseignantes et chefs d'établissement et ratio femmes chefs d'établissement/enseignantes

	Femmes enseignantes		Femmes chefs étab.		Ratio		Femmes enseignantes		Femmes chefs étab.		Ratio
	%	Er.-T.	%	Er.-T.			%	Er.-T.	%	Er.-T.	
Suède	65,8	(1,2)	68,7	(5,0)	1,04	Rép. tch.	76,4	(0,7)	52,4	(3,3)	0,69
Lettonie	89,2	(0,7)	83,8	(3,0)	0,94	Estonie	83,8	(0,6)	56,6	(3,5)	0,68
Italie	78,1	(0,9)	68,7	(3,9)	0,88	Lituanie	84,9	(0,5)	57,2	(4,4)	0,67
Norvège	63,8	(0,9)	53,7	(4,6)	0,84	Finlande	69,8	(0,7)	46,5	(4,3)	0,67
Islande	73,3	(1,3)	60,4	(5,0)	0,82	Israël	75,5	(1,2)	50,0	(3,0)	0,66
Nv. Zélande	65,4	(1,5)	53,6	(6,5)	0,82	Australie	62,1	(1,0)	40,2	(4,8)	0,65
Rép. slovaque	82,1	(0,7)	66,4	(3,8)	0,81	Angleterre	64,4	(1,0)	41,4	(4,5)	0,64
Espagne	61,8	(1,3)	49,3	(3,6)	0,80	France	65,3	(0,9)	41,3	(3,9)	0,63
Hongrie	79,1	(0,7)	63,0	(4,2)	0,80	Mexique	56,6	(1,0)	35,4	(3,4)	0,63
Slovénie	79,0	(1,0)	62,7	(4,6)	0,79	Danemark	60,1	(1,0)	35,4	(4,9)	0,59
Chili	64,6	(1,3)	49,6	(3,7)	0,77	Portugal	73,7	(0,7)	43,2	(3,8)	0,59
États-Unis	65,8	(1,3)	48,5	(8,5)	0,74	Com. flam.	70,2	(1,0)	40,3	(3,7)	0,57
Pays-Bas	53,2	(1,0)	37,9	(4,5)	0,71	Alberta <sup>(CAN)</sup>	63,5	(2,3)	29,7	(6,7)	0,47
FW-B	68,7	(1,2)	48,8	(4,9)	0,71	Corée	67,3	(1,1)	19,6	(2,6)	0,29
Autriche	70,5	(0,7)	49,9	(3,6)	0,71	Japon	42,2	(0,8)	7,0	(1,9)	0,17
OCDE-31	68,3	(0,2)	47,3	(0,8)	0,69	Turquie	55,8	(1,0)	7,2	(1,2)	0,13

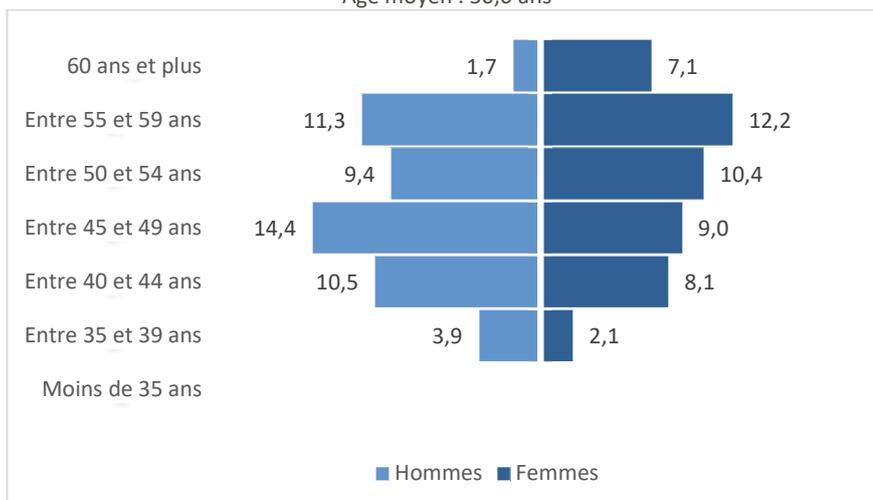
Les pays/régions sont classés par ordre décroissant du ratio % de femmes chefs d'établissement/% enseignantes.

La figure I.9 illustre les distributions d'âge et de sexe des chefs d'établissement sous la forme de pyramides d'âge pour la FW-B et pour les six pays/régions comparés. Les répartitions hommes/femmes décrites ci-avant sont ici présentées de manière plus visuelle. On voit, en FW-B, que les hommes sont un peu plus jeunes que les femmes lorsqu'ils accèdent à la fonction de chef d'établissement. L'Autriche et, dans une moindre mesure, la France et les Pays-Bas ont une population de chefs d'établissement assez âgés.

Figure I.9 - Pyramide des âges des chefs d'établissement du 1<sup>er</sup> degré du secondaire en FW-B et dans les six pays/régions de comparaison

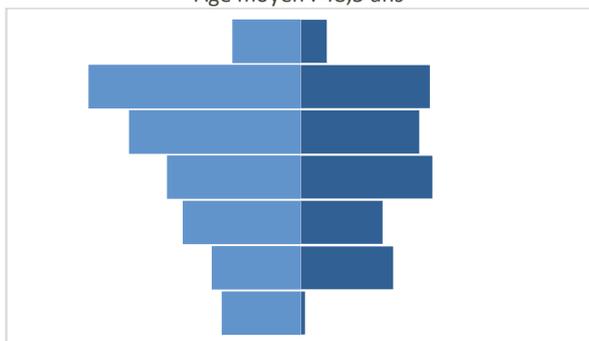
Fédération Wallonie-Bruxelles

Age moyen : 50,0 ans



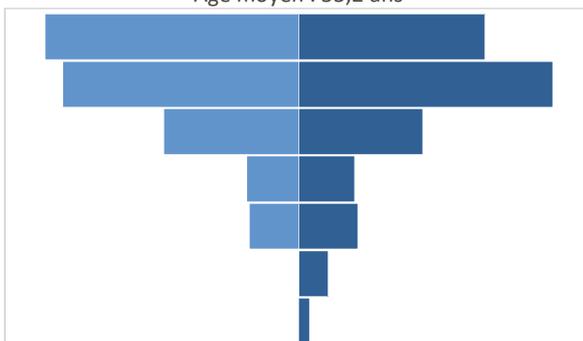
Communauté flamande

Age moyen : 48,5 ans



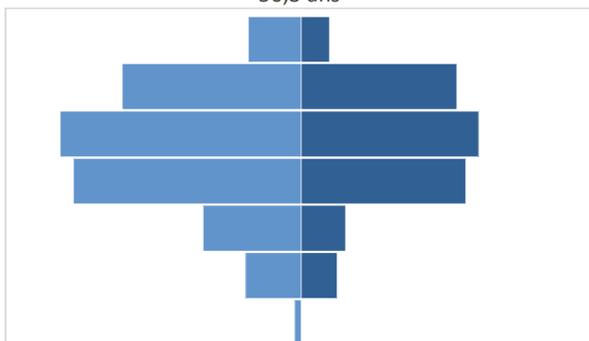
Autriche

Age moyen : 55,2 ans



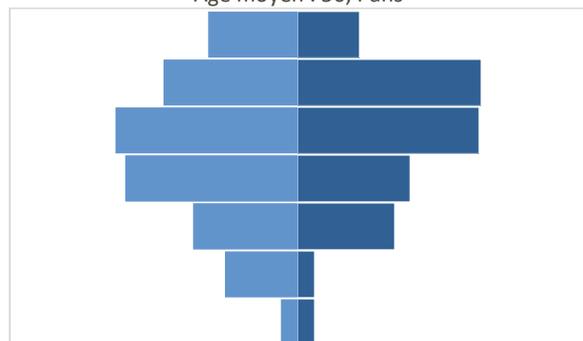
Angleterre (R-U)

50,3 ans



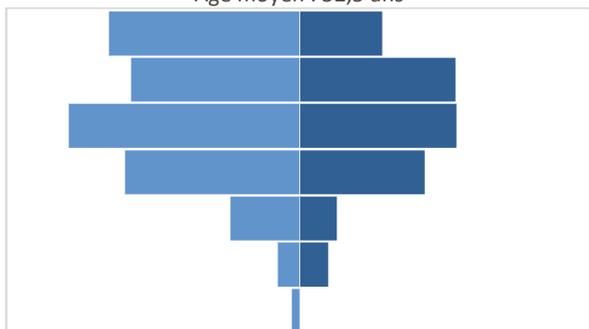
Finlande

Age moyen : 50,4 ans



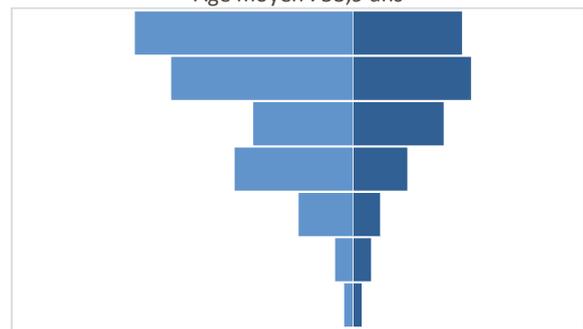
France

Age moyen : 52,5 ans



Pays-Bas

Age moyen : 53,9 ans

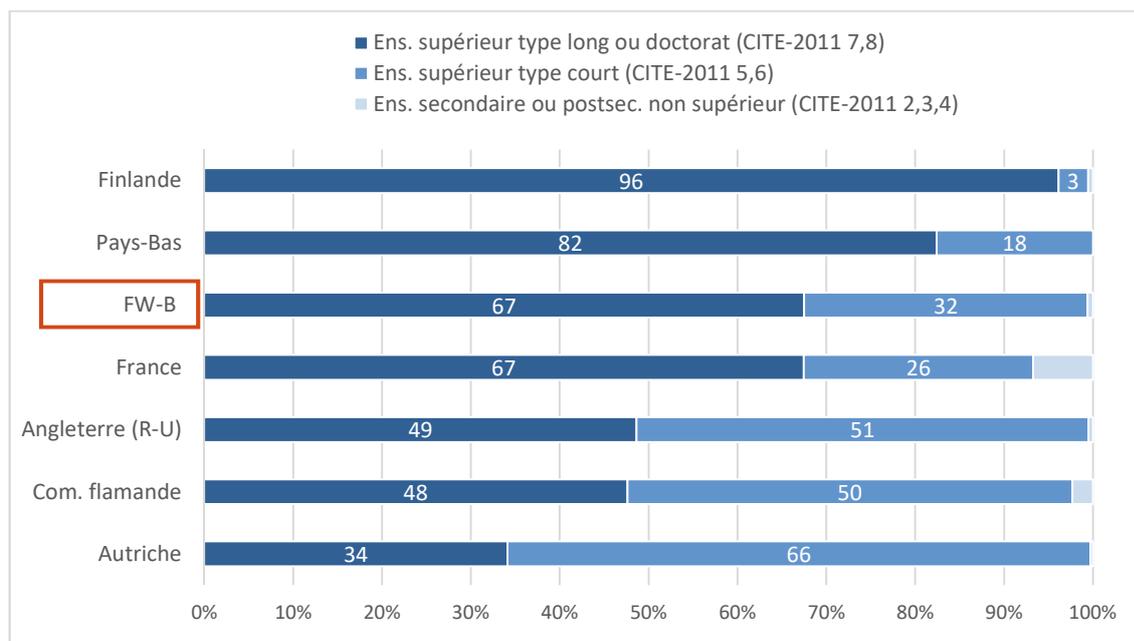


Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.9.

## 2.2. Niveau de formation des chefs d'établissement

Environ deux tiers (67%) des chefs d'établissement de la FW-B sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type long (master ou doctorat). Ce sont donc principalement les enseignants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés du secondaire qui accèdent à la fonction de chef d'établissement puisque les enseignants du 1<sup>e</sup> degré sont seulement 17% à détenir un tel diplôme. Un mécanisme similaire d'accès à la fonction s'opère également aux Pays-Bas et quelque peu en Flandre.

Figure I.10 - Pourcentage de chefs d'établissement selon le niveau de diplôme le plus élevé obtenu en FW-B et dans les six pays/régions de comparaison



Les pays/régions sont classés par ordre décroissant du pourcentage de chefs d'établissement possédant un diplôme de l'enseignement supérieur de type long. Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.10.

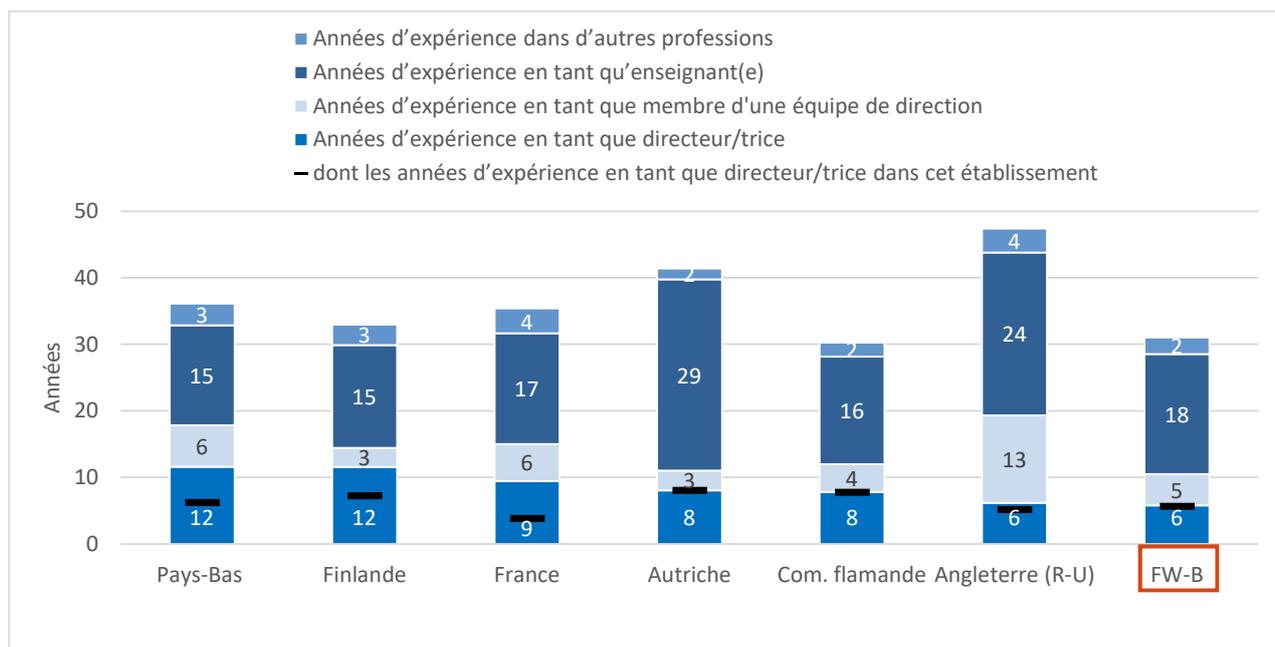
## 2.3. Parcours professionnel des chefs d'établissement

La figure I.11 offre, comme pour les enseignants (figure I.5) une perspective sur le parcours professionnel moyen des chefs d'établissement. L'expérience professionnelle des chefs d'établissement est scindée en années d'expérience dans d'autres professions, comme enseignant, membre de l'équipe de direction et enfin chef d'établissement.

En FW-B, les chefs d'établissement ont en moyenne six années d'expérience dans la fonction au sein du même établissement (le bâtonnet et le trait sont confondus). Avant d'accéder au poste de direction, ils/elles ont été membres de l'équipe de direction en moyenne pendant cinq ans et ont été précédemment enseignant(e)s pendant 18 ans. Le parcours des chefs d'établissement de la FW-B est assez semblable à celui de leurs collègues flamands (les différences ne sont pas significatives).

Quelques différences avec les pays/régions voisins sont intéressantes à souligner. Ainsi, en Angleterre (R-U), pour une expérience moyenne en tant que directeur de même durée qu'en FW-B, les chefs d'établissement ont exercé plus longtemps en tant qu'enseignants et surtout ont une longue expérience préalable comme membres d'une équipe de direction. Aux Pays-Bas, en Finlande et surtout en France, les chefs d'établissement ont exercé dans plusieurs établissements ce qui n'est pas du tout le cas en FW-B (ni en Flandre, en Autriche ou encore en Angleterre).

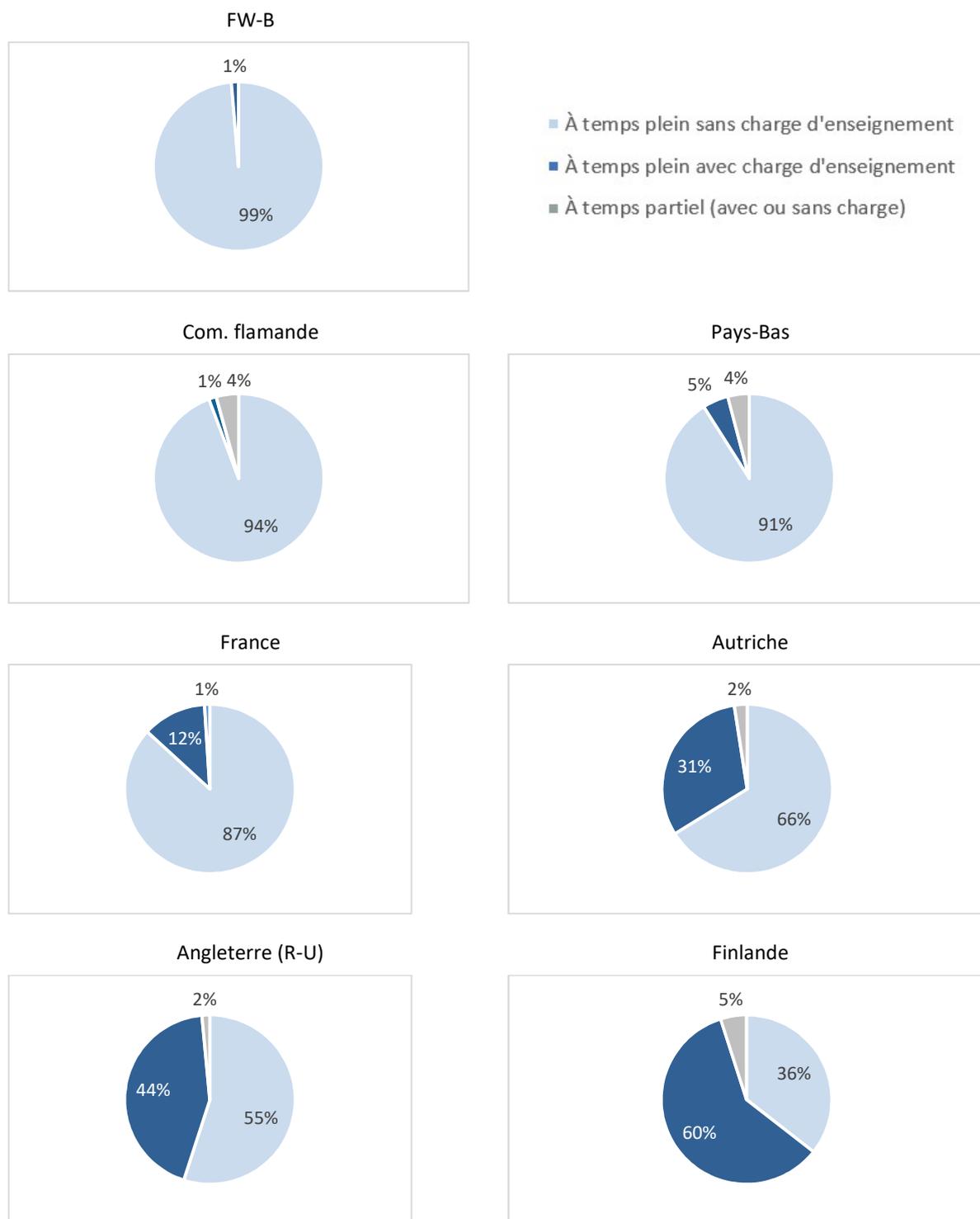
Figure I.11 - Nombre moyen d'années d'expérience des chefs d'établissement



*Les pays/régions sont classés par ordre décroissant du nombre moyen d'années d'expérience en tant que chef d'établissement. Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.11.*

La très grande majorité des chefs d'établissement (95%) travaillent à temps plein dans tous les pays/régions analysés (quartiers bleu clair et bleu moyen dans la figure I.12). En FW-B, ce pourcentage atteint 99%. La fonction de direction se différencie néanmoins d'un pays à l'autre par la charge d'enseignement incluse ou non dans les tâches. En FW-B, comme en Flandre, les chefs d'établissement assurent cette fonction à temps plein sans charge d'enseignement. À l'opposé, en Finlande, la majorité des chefs d'établissement assurent une charge d'enseignement. Ces profils variés relèvent clairement de politiques éducatives différentes.

Figure I.12 - Pourcentage de chefs d'établissement travaillant à temps plein avec ou sans charge d'enseignement



Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.12.

Des analyses plus approfondies des caractéristiques de la fonction de chef d'établissement en FW-B et dans les pays proches seront nécessaires pour dresser un tableau plus précis des tâches qui leur incombent. Ces analyses feront l'objet de publications ultérieures parallèlement au calendrier de publications des données de l'OCDE.

### Zoom sur la France

En France, les chefs d'établissement exercent dans un même établissement pour une période allant de trois ans minimum à neuf ans maximum. La mutation d'un établissement à un autre se fait généralement sur base volontaire en s'inscrivant aux opérations annuelles de mobilité. Les mutations candidatées se décident en fonction des résultats à un entretien professionnel.

À l'issue d'une période de sept années à un même poste de direction, les chefs d'établissement sont tenus de participer aux opérations annuelles de mobilité nationale. S'ils n'ont pas changé de poste volontairement au terme des neuf ans, ils font l'objet d'une nouvelle affectation par le ministère de l'Éducation nationale.

Source : <https://www.education.gouv.fr>

## 3. Profil des établissements du secondaire

Quel est le profil des établissements secondaires dans lesquels professent les enseignants du premier degré ? Les informations fournies par les chefs d'établissement permettent de décrire les caractéristiques et la diversité des établissements du secondaire. Ces informations sont intéressantes pour elles-mêmes mais surtout parce qu'elles permettent d'examiner le contexte dans lequel exercent les enseignants.

### 3.1. Diversité culturelle des établissements

Afin d'appréhender la diversité culturelle de l'établissement, les questionnaires TALIS 2018 demandent aux directeurs de décrire la composition de leur établissement en termes de pourcentage au sein de l'établissement d'élèves immigrés ou issus de l'immigration<sup>7</sup>, d'élèves dont la langue d'origine diffère du français, d'élèves issus d'un milieu socioéconomique défavorisé<sup>8</sup>, d'élèves réfugiés<sup>9</sup> et enfin d'élèves ayant des besoins éducatifs spécifiques<sup>10</sup>.

---

<sup>7</sup> Les élèves « immigrés » sont ceux qui sont nés en dehors du pays où est situé l'établissement. Les élèves « issus de l'immigration » sont ceux dont les parents sont nés en dehors du pays où est situé l'établissement.

<sup>8</sup> Les élèves « issus d'un milieu socioéconomique défavorisé » sont ceux vivant dans une famille qui ne peut subvenir aux besoins les plus élémentaires (logement, alimentation et soins médicaux).

<sup>9</sup> Les élèves « réfugiés » sont ceux qui, quel que soit leur statut juridique, ont fui leur pays pour échapper à la guerre, à l'oppression politique, à la persécution religieuse ou à une catastrophe naturelle.

<sup>10</sup> Les élèves « ayant des besoins éducatifs spécifiques » sont ceux qui sont officiellement reconnus comme tels (troubles mentaux, physiques ou émotionnels). Il est fréquent que des moyens supplémentaires (humains, matériels ou financiers) soient octroyés à l'appui de leurs apprentissages. Au vu des estimations élevées d'élèves ayant des besoins éducatifs spécifiques faites par les directeurs et les enseignants de la FW-B, il est très probable que nombre d'entre eux ont inclus dans cette catégorie les élèves du premier degré différencié. Les élèves du premier degré différencié bénéficient bien d'appuis supplémentaires et présentent des difficultés d'apprentissage mais il ne s'agit pas de troubles d'apprentissage tels que définis au niveau international. Pour ces raisons, les données ne seront pas exploitées.

### Estimations de la composition des établissements – Note de précaution

Dans TALIS, la mesure de la composition des établissements repose sur des estimations de la proportion d'élèves présentant des caractéristiques répondant à une définition internationale commune. Il ne s'agit pas, comme dans l'étude PISA, de données individuelles collectées au niveau élève. Sans mettre en doute la qualité des informations fournies par les directeurs et les enseignants, il est important de garder à l'esprit que les mesures de TALIS reflètent des perceptions subjectives. De plus, comparées à PISA où les données sont collectées auprès d'un échantillon de 35 élèves de classes différentes, dans TALIS les directeurs/enseignants s'expriment concernant l'ensemble des élèves de l'établissement/classe. Ainsi, les données récoltées par TALIS sur cet aspect sont indicatives et ne permettent pas une description précise et représentative de la composition des établissements.

En FW-B, un enseignant du 1<sup>er</sup> degré sur quatre travaille dans un établissement d'enseignement secondaire avec plus de 30% d'élèves jugés défavorisés par le directeur. Dans le tableau I.2 sont aussi présentées les données relatives à l'immigration, la langue d'origine et les élèves réfugiés.

Tableau I.2 - Pourcentage d'enseignants du 1<sup>er</sup> degré travaillant dans des établissements avec la composition estimée<sup>11</sup> suivante

	Plus de 30% d'élèves issus d'un milieu socioéconomique défavorisé		Plus de 30% d'élèves issus de l'immigration		Plus de 30% d'élèves dont la langue d'origine diffère de la langue d'enseignement		Plus de 10% d'élèves réfugiés	
	% enseignants	Er.-T.	% enseignants	Er.-T.	% enseignants	Er.-T.	% enseignants	Er.-T.
France	41,6	(3,04)	15,4	(2,31)	6,5	(1,80)	1,4	(0,79)
Angleterre (R-U)	26,1	(2,55)	10,4	(2,10)	16,9	(3,29)	2,2	(0,64)
FW-B	25,3	(4,30)	24,8	(4,17)	14,3	(3,51)	6,3	(2,39)
Autriche	20,6	(2,36)	20,3	(2,15)	23,5	(2,70)	5,3	(1,82)
Com. flamande	12,4	(2,56)	16,8	(3,15)	17,5	(2,75)	1,5	(1,07)
Pays-Bas	7,1	(3,80)	3,4	(1,82)	8,8	(4,79)	1,5	(1,17)
Finlande	2,9	(1,48)	2,7	(1,26)	4,2	(1,60)	2,4	(1,42)

*Les pays/régions sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'enseignants travaillant dans un établissement avec plus de 30% d'élèves défavorisés.*

Comment sont répartis les enseignants dans le système éducatif ? Des études montrent (Jackson, 2009) que les enseignants moins qualifiés et moins expérimentés enseignent plus fréquemment dans des établissements accueillant un public d'élèves moins favorisés et réputés plus difficiles. Qu'en est-il en FW-B et dans les pays voisins ?

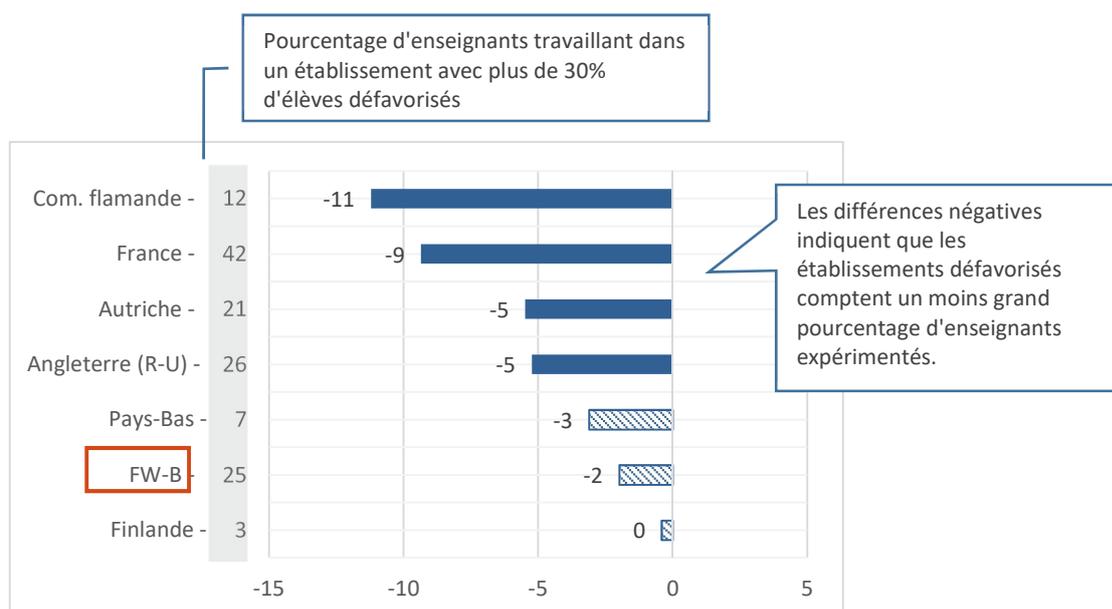
<sup>11</sup> Sur la base des estimations des chefs d'établissement.

La figure I.13 examine la répartition des enseignants expérimentés, c'est-à-dire avec plus de cinq années d'expérience d'enseignement, selon la proportion dans l'établissement d'élèves issus d'un milieu socioéconomique défavorisé.

Aucun des sept pays/régions analysés ne présente de différences positives qui indiqueraient que les enseignants expérimentés sont davantage affectés aux établissements plus défavorisés. En FW-B, l'écart négatif de -2% n'est pas significatif. Ainsi, les établissements a priori confrontés à des situations plus difficiles ne comptent pas moins d'enseignants expérimentés (ni plus d'enseignants novices si la situation est envisagée à l'inverse) que les établissements accueillant un public jugé plus favorisé. Cette information est importante en termes d'équité de l'enseignement en FW-B.

En Angleterre (R-U), Autriche, France et surtout en Communauté flamande, l'écart est statistiquement significatif. Dans ces systèmes éducatifs, un plus grand nombre d'enseignants expérimentés exercent donc dans des établissements plus favorisés.

Figure I.13 - Écart de proportions d'enseignants expérimentés entre les établissements avec plus de 30% d'élèves jugés défavorisés et les autres établissements



Les pays/régions sont classés par ordre décroissant de l'écart. Les bâtonnets hachurés représentent des écarts non significatifs. Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.13.

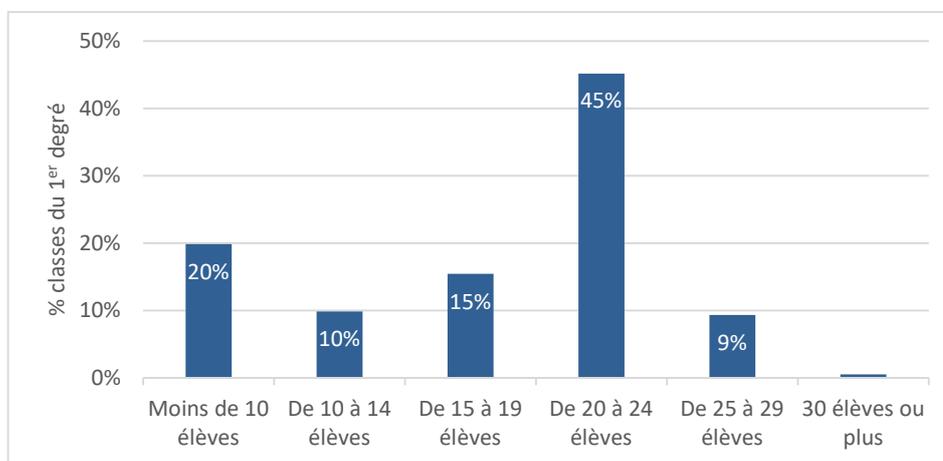
La France combine une répartition inéquitable des enseignants expérimentés/novices dans les établissements et une plus grande rotation des enseignants entre établissements. Il serait intéressant d'étudier les mécanismes en place lorsque l'ensemble des données de l'enquête TALIS seront disponibles. Par ailleurs, d'autres analyses relatives à l'équité entre établissements feront l'objet d'une publication ultérieure, le présent document établissant une description générale du paysage de l'enseignement en FW-B.

### 3.2. Taille des classes

Les conditions de travail des enseignants sont souvent mises en relation avec la taille des classes. Un nombre important d'élèves par classe est présenté comme un frein à la qualité de l'enseignement et à la mise en place de pratiques différenciées entre élèves.

La figure I.14 montre la distribution de la taille des classes au 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire en FW-B, toutes disciplines confondues. Le plus souvent, les classes comptent entre 20 et 24 élèves (45% des classes) et seuls 9% des classes ont entre 25 et 29 élèves. Les très petites classes avec moins de 10 élèves représentent 20% des classes. Aucune différence significative n'apparaît selon la discipline enseignée.

Figure I.14 - Distribution de la taille des classes<sup>12</sup> en FW-B



*Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.14.*

Au niveau international, les classes sont en moyenne légèrement plus petites en Finlande et en Communauté flamande (18 élèves) mais significativement plus grandes aux Pays-Bas, en Angleterre et surtout en France où la taille des classes est en moyenne de 26 élèves (tableau I.3).

<sup>12</sup> Sur la base d'une classe par enseignant répondant, la classe ciblée ayant été sélectionnée aléatoirement parmi les classes de l'enseignant.

Tableau I.3 - Taille des classes en FW-B et dans les six pays/régions comparés - moyenne et écart-type

	Taille moyenne	Er.-T.	Ecart-type	Er.-T.
Com. flamande	18,0	(0,23)	6,0	(0,21)
Finlande	18,1	(0,25)	9,2	(0,58)
FW-B	20,1	(0,23)	5,2	(0,15)
Autriche	20,6	(0,13)	5,3	(0,13)
Pays-Bas	24,4	(0,31)	5,4	(0,17)
Angleterre (R-U)	24,5	(0,28)	6,8	(0,33)
France	26,0	(0,17)	4,6	(0,37)

*Les pays/régions sont classés par ordre croissant de taille moyenne de classe.*

*Les différences de taille moyenne de classe avec la FW-B sont significatives ( $p < 0,05$ ) pour tous les pays/régions.*

### 3.3. Ressources scolaires

Les ressources scolaires englobent les ressources humaines, le personnel enseignant et d'encadrement, et les ressources matérielles, par exemple le matériel pédagogique et les infrastructures. Un dernier type de ressource questionné dans TALIS est le temps, le temps dont dispose les chefs d'établissement pour la gestion pédagogique et le contact avec les élèves.

Le tableau I.4 ci-dessous présente la moyenne et l'écart-type du ratio d'élèves par enseignant au sein des établissements. Ce ratio informe sur le taux d'encadrement dans les établissements mais n'est pas un indicateur de la taille des classes même s'il y est lié. Dans ce ratio, temps pleins et temps partiels des enseignants sont confondus, les enseignants spécialement affectés à des classes de soutien ou de remédiation sont également comptabilisés. En FW-B et en Communauté flamande, on compte en moyenne huit élèves pour un enseignant<sup>13</sup> ce qui représente un taux d'encadrement significativement plus favorable que dans les pays voisins hormis en Autriche où le ratio est encore plus bas. L'écart-type renseigne sur la variabilité du taux d'encadrement entre écoles au sein du pays et la valeur de 2,1 pour la FW-B indique un taux d'encadrement plus stable d'une école à l'autre qu'en Finlande, en Angleterre et surtout en Flandre et en France.

<sup>13</sup>En FW-B, en 2016 le ratio élèves/ETP (Equivalent temps pleins) enseignant était égal à 9,7 dans l'enseignement secondaire ordinaire (Source : Indicateurs de l'enseignement 2017).

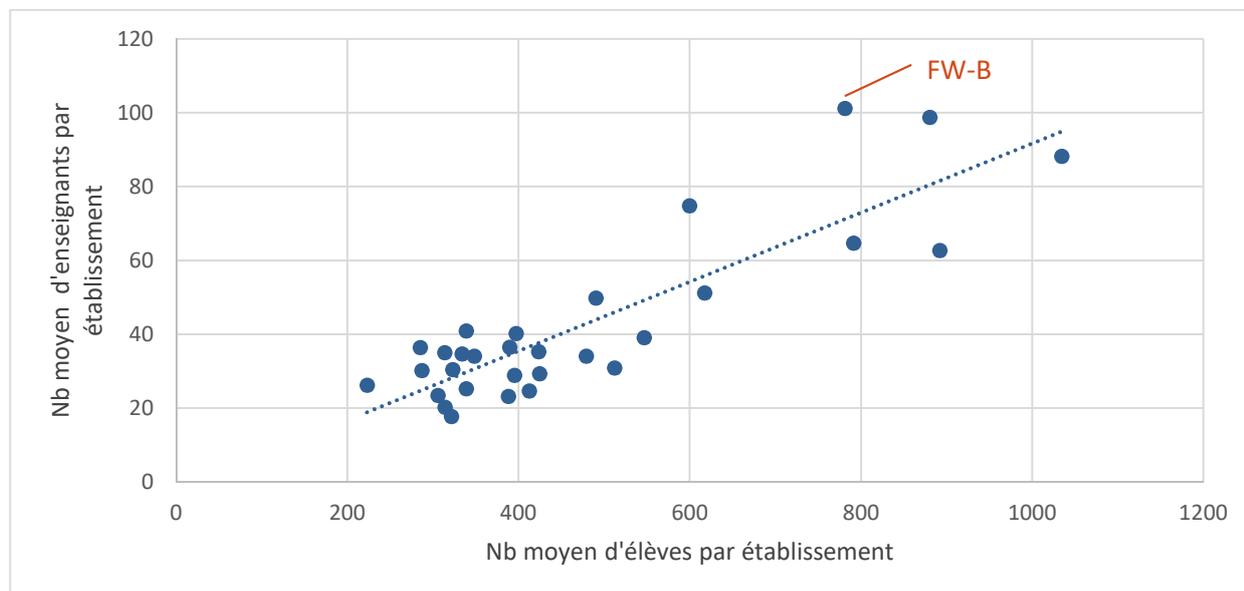
Tableau I.4 - Ratio d'élèves par enseignant dans l'établissement : moyenne et écart-type

	Moyenne	Er.-T.	Ecart-type	Er.-T.
Autriche	7,4	(0,12)	1,7	(0,21)
Com. flamande	8,0	(0,28)	4,3	(0,85)
FW-B	8,1	(0,18)	2,1	(0,15)
Finlande	10,2	(0,26)	2,9	(0,28)
Pays-Bas	11,5	(0,19)	2,3	(0,16)
France	13,5	(0,29)	5,0	(0,80)
Angleterre (R-U)	14,3	(0,31)	3,6	(0,23)

*Les pays/régions sont classés par ordre croissant du ratio élèves/enseignant.*

La figure I.15 illustre à nouveau le taux d'encadrement et croise, cette fois pour l'ensemble des pays de l'OCDE, le nombre moyen d'élèves par établissement dans le pays avec le nombre moyen d'enseignants par établissement. Les points situés au-dessus de la droite représentent des pays dont le taux d'encadrement est plus important que la tendance internationale. Dans le paysage international, la FW-B affiche un taux d'encadrement favorable. Ce graphique montre aussi que la taille moyenne des établissements est parmi les plus importantes. Il faut cependant rester prudent dans les comparaisons. TALIS s'intéresse aux établissements où exercent les enseignants du premier cycle du secondaire (CITE2). En FW-B, la majorité des établissements organisent les deux degrés du secondaire (CITE2 et CITE3) mais ce n'est pas le cas dans tous les pays. En France, par exemple, TALIS ne concerne que les collèges (CITE2). La taille moyenne des établissements peut être le reflet d'une structure différente du système éducatif.

Figure I.15 - Lien entre la taille moyenne des établissements du pays et le nombre moyen d'enseignants par établissement – pays de l'OCDE



*Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.15.*

L'encadrement des élèves ne s'arrête pas au personnel enseignant. Les ressources humaines des établissements incluent également le personnel pédagogique de soutien et le personnel administratif. Les ratios moyens du nombre d'élèves pour un membre de personnel pédagogique ainsi que le nombre d'élèves pour un membre du personnel administratif (y compris de direction) sont donnés dans le tableau I.5. La Communauté flamande, l'Autriche et la FW-B sont les trois systèmes éducatifs où le ratio élèves par personnel de soutien est le plus défavorable. En Finlande, Angleterre (R-U) et en France, il y a proportionnellement deux ou trois fois plus de personnel de soutien pédagogique que dans ces trois premiers systèmes éducatifs.

Tableau I.5 - Ratio d'élèves par personnel de soutien pédagogique et par personnel administratif et de direction

	Nb d'élèves par personnel de soutien pédagogique		Nb d'élèves par personnel administratif et de direction	
	Moyenne	Er.-T.	Moyenne	Er.-T.
Finlande	64,8	(5,16)	126,2	(3,90)
Angleterre (R-U)	69,6	(5,95)	49,3	(1,86)
France	75,7	(6,65)	90,3	(3,09)
Pays-Bas	105,5	(8,27)	93	(3,26)
FW-B	162,3	(22,27)	117,8	(5,66)
Autriche	165,5	(8,46)	149,6	(6,91)
Com. flamande	196,3	(25,18)	75,4	(4,69)

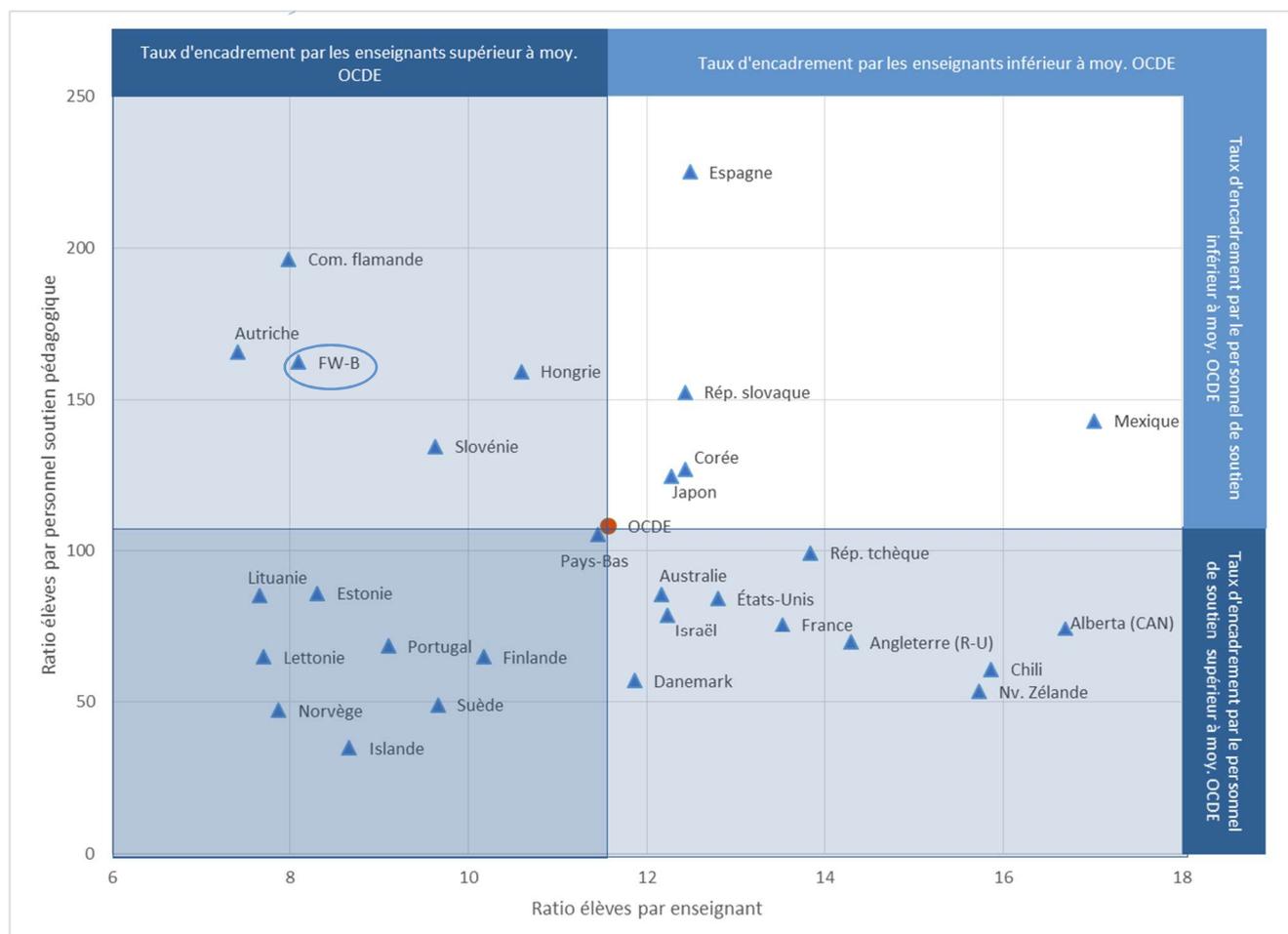
*Les pays/régions sont classés par ordre croissant du ratio élèves/personnel de soutien pédagogique.*

Le personnel enseignant et le personnel de soutien pédagogique (c'est-à-dire les auxiliaires d'éducation, les éducateurs, les documentalistes, les psychologues...) sont les deux principaux types d'acteurs responsables de l'encadrement des élèves dans tous les systèmes éducatifs, l'encadrement par les enseignants étant bien sûr dominant. Mais dans la balance enseignant/personnel de soutien, les choix et politiques éducatives varient, certains systèmes optant pour le renforcement de l'encadrement par les enseignants tandis que d'autres mettent davantage l'accent sur le soutien pédagogique annexe à la classe. Où se situe la FW-B dans le paysage international ? La figure I.16 croise les deux types d'encadrement et les pays/régions de l'OCDE sont classés, selon ces deux axes, dans quatre groupes différents. Les zones colorées définissent les taux d'encadrement plus favorables qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE. Le cadre inférieur gauche regroupe donc les systèmes éducatifs où les deux types d'encadrement sont plus importants<sup>14</sup>. La FW-B, positionnée dans la cadre supérieur gauche a un meilleur taux d'encadrement des élèves par les enseignants (ratio élèves

<sup>14</sup> Il faut garder à l'esprit que les taux d'encadrement sont calculés sur la base du nombre d'enseignants/personnel de soutien total dans l'établissement quelle que soit la charge horaire. Une part importante de temps partiels dans le pays, comme aux Pays-Bas par exemple, augmente artificiellement le taux d'encadrement comparé aux autres pays.

par enseignant faible) mais atteste d'un encadrement par le personnel de soutien pédagogique moins développé qu'en moyenne dans l'OCDE.

Figure I.16 - Taux d'encadrement par les enseignants et par le personnel de soutien pédagogique dans les pays de l'OCDE



Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.16.

Au-delà des taux d'encadrement chiffrés, TALIS a questionné les chefs d'établissement sur leurs perceptions des problèmes d'ordre humain et matériel susceptibles d'entraver la qualité de l'enseignement dans leur établissement : pénurie d'enseignants qualifiés, de personnel de soutien, d'enseignants avec des compétences spécifiques, un manque de matériel ou d'infrastructure. Enfin, les directeurs ont estimé dans quelle mesure ils manquent de temps à consacrer à la gestion pédagogique et de temps à consacrer aux élèves.

Comparés aux moyennes des six pays/régions proches, les chefs d'établissement de la FW-B expriment des situations de pénurie significativement plus fortes sur tous les sujets questionnés sauf un : le manque d'enseignants avec les compétences pour enseigner dans un contexte multiculturel ou multilingue (figure I.17a).

Un manque d'enseignants qualifiés est exprimé par 66% des chefs d'établissement de la FW-B et par 23% en moyenne dans les autres pays/régions. Ce problème est d'ailleurs quasi inexistant en Finlande et en Autriche. En Communauté flamande, moitié moins de chefs d'établissement (34%) relèvent ce problème (figure I.17b). Ainsi, malgré un ratio élèves/enseignant favorable en FW-B, la pénurie d'enseignants qualifiés est ressentie de manière manifeste. Il est possible que les postes soient effectivement occupés mais certains par des enseignants avec des titres en pénurie ou des enseignants dont les directeurs estiment qu'ils sont trop peu qualifiés, même s'ils ont les titres. De plus, la pénurie est encore beaucoup plus flagrante dans les établissements défavorisés<sup>15</sup>, 81% des directions estimant alors manquer d'enseignants qualifiés contre 59% dans les établissements plus favorisés (données non présentées dans les figures). Ainsi, si les établissements défavorisés ne sont pas désertés par les enseignants expérimentés (figure I.13), ils souffrent d'une pénurie générale d'enseignants qualifiés.

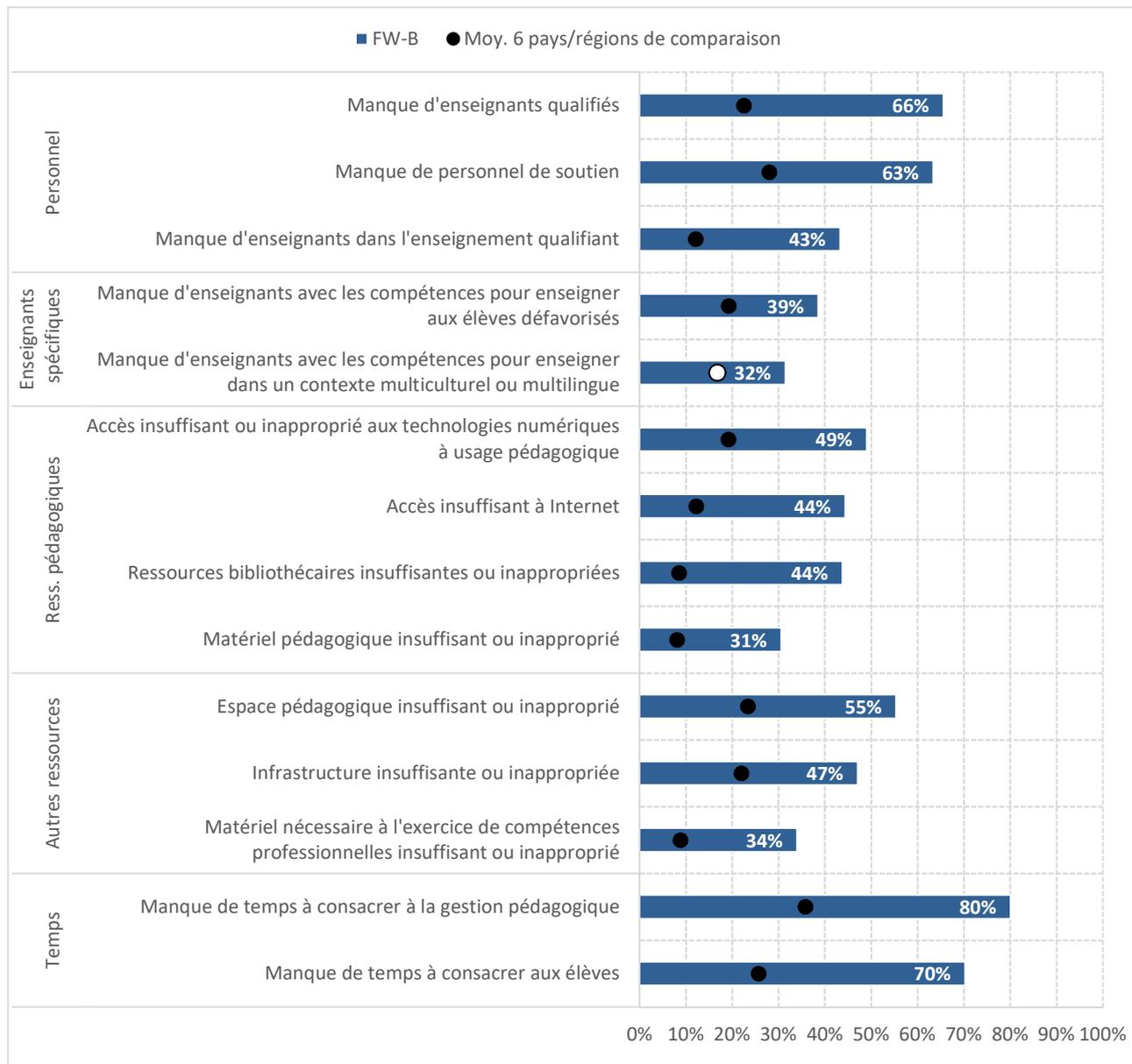
Les ressources pédagogiques sont aussi pointées comme insuffisantes par près d'un chef d'établissement sur deux en FW-B : un accès insuffisant aux technologies numériques et à Internet et même des ressources bibliothécaires nettement moins satisfaisants que dans les pays/régions proches.

Enfin, les chefs d'établissement manquent de temps, en FW-B beaucoup plus qu'ailleurs : manque de temps à consacrer à la gestion pédagogique et manque de temps à consacrer aux élèves. Ainsi, 80% des directeurs se sentent déconnectés ou trop peu impliqués dans la dimension pédagogique de leur établissement. C'est environ deux fois plus qu'en France, en Communauté flamande, en Finlande et en Autriche et la différence avec les Pays-Bas et l'Angleterre est encore plus importante (figure I.17b).

---

<sup>15</sup> Les établissements comptant plus de 30% d'élèves jugés défavorisés par le chef d'établissement.

Figure I.17a - Pourcentage de chefs d'établissement qui estiment que des problèmes limitent fortement ou dans une certaine mesure la capacité de l'établissement à offrir un enseignement de qualité

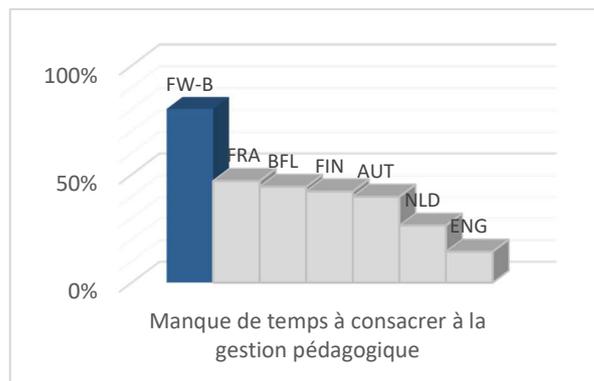


Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.17a.

La moyenne des six pays/régions est représentée par un point noir lorsqu'elle diffère significativement de la moyenne de la FW-B ( $p < 0,05$ ) et par un point blanc lorsque la différence n'est pas significative.

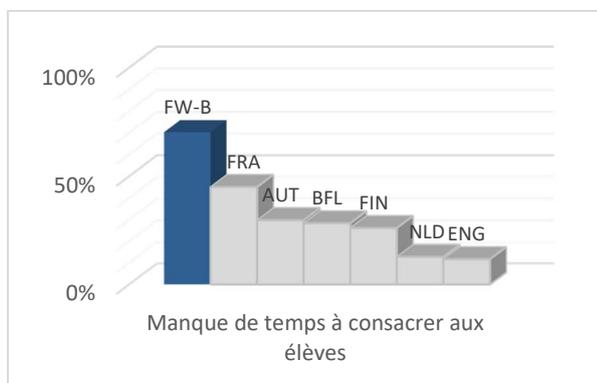
Figure I.17.b – Pourcentage de chefs d'établissement qui estiment que ces problèmes limitent fortement ou dans une certaine mesure la capacité de l'établissement à offrir un enseignement de qualité en FW-B et dans les six pays/régions de comparaison

(a)

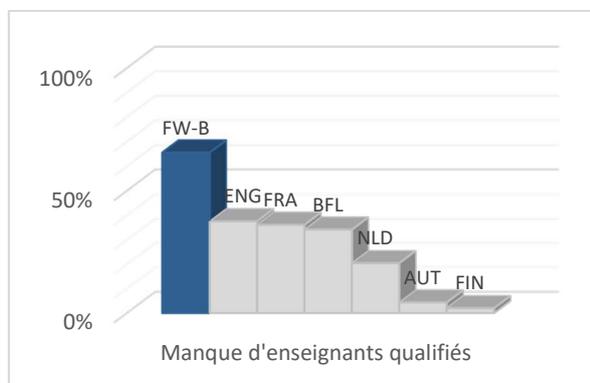


(b)

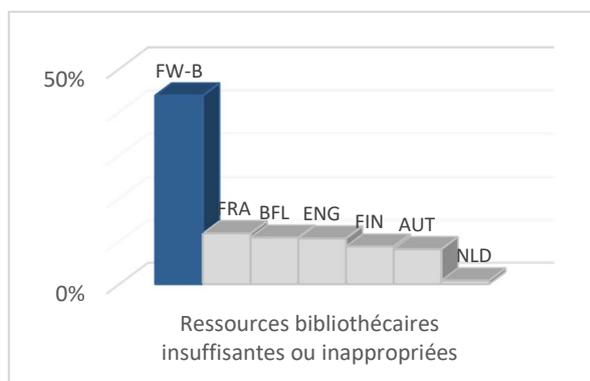
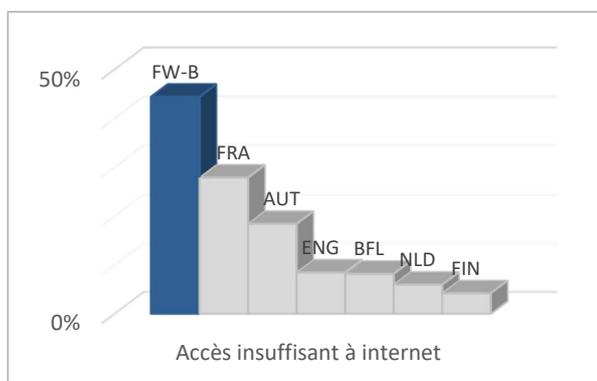
(c)



(d)



(e)



Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.17b.

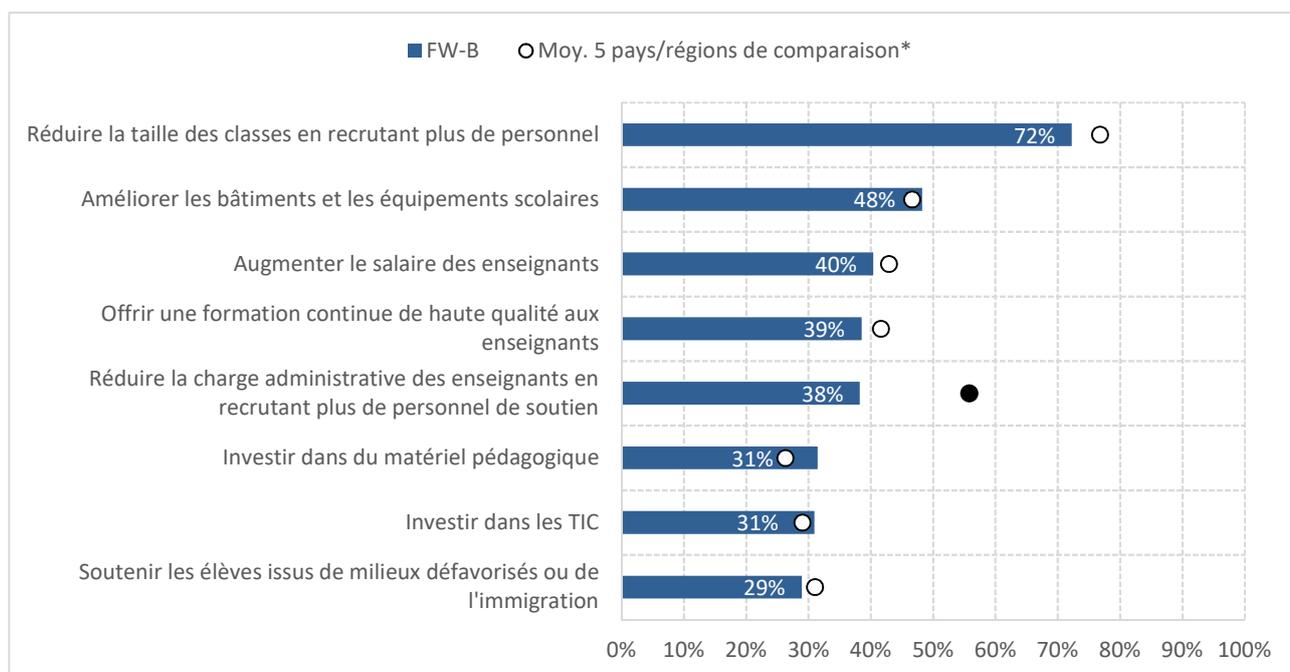
En complément aux déclarations des chefs d'établissement concernant le manque de ressources susceptibles d'affecter la qualité de l'enseignement de l'établissement, TALIS a aussi demandé aux enseignants d'évaluer les priorités en matière de dépenses. Cette seconde approche donne la voix aux enseignants afin de mettre en lumière les problèmes qui affectent directement leur travail quotidien.

La figure I.18 montre que la réduction de la taille des classes est la mesure estimée de haute importance par la plus grande proportion d'enseignants en FW-B (72% des enseignants) mais aussi

dans les autres pays/régions examinés. Que le pays ou la région tende vers une politique plutôt favorable comme en Communauté flamande ou en Finlande avec 18 élèves en moyenne par classe (voir tableau I.3) ou plutôt défavorable comme en Angleterre ou aux Pays-Bas avec 24 élèves par classe, la réduction de la taille des classes est pointée comme une priorité de haute importance par une grande majorité des enseignants. En Communauté flamande par exemple, 81% des enseignants estiment qu'il s'agit d'une haute priorité.

En FW-B, l'amélioration des bâtiments et des équipements scolaires arrive en seconde priorité et est vue comme très importante par près d'un enseignant sur deux (48%). « Investir dans du matériel pédagogique », « investir dans les TIC » et « soutenir les élèves défavorisés ou issus de l'immigration » sont les trois mesures rapportées les moins prioritaires.

Figure I.18 - Pourcentage d'enseignants jugeant très importantes les mesures suivantes en matière de dépenses si le budget alloué à l'ensemble de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré du secondaire augmentait de 5%<sup>16</sup>



\*Les données pour la France ne sont pas disponibles.

Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.18

La moyenne des cinq pays/régions est représentée par un point noir lorsqu'elle diffère significativement de la moyenne de la FW-B ( $p < 0,05$ ) et par un point blanc lorsque la différence n'est pas significative.

Comparés à leurs collègues des pays/régions proches, les enseignants de la FW-B accordent moins d'importance à une réduction de leur charge administrative par le recrutement de personnel de soutien. Cette donnée est intéressante à mettre en regard avec les taux d'encadrement internationaux par du personnel de soutien. Le système éducatif de la FW-B pratique peu ce type d'encadrement

<sup>16</sup> Les items étaient considérés de façon indépendante. Les enseignants pouvaient ainsi attribuer une « grande importance » à tous les items.

comparativement à d'autres pays et axe sa politique d'encadrement sur les enseignants (tableau I.4 et figure I.16). Cette direction donnée et la plus faible priorité accordée par les enseignants eux-mêmes à un renforcement des équipes de soutien tend à montrer que ce type d'encadrement, même pour des tâches administratives, serait culturellement peu ancré en FW-B.

### 3.4. *Climat des établissements*

Un climat d'établissement positif exerce une influence sur les apprentissages et sur le bien-être des élèves et des enseignants dans l'établissement. Le climat scolaire est un indicateur général défini selon trois axes inter reliés : physique, social et académique (Epstein and Mcpartland, 1976). La sécurité à l'école (intimidation ou violence entre élèves, consommation de produits illicites, vols...) touche au bien-être physique et social, l'absentéisme des élèves ou des enseignants et les discriminations sont liés aux dimensions académiques et sociales, les relations entre élèves, avec les enseignants, entre enseignants relèvent de la dimension sociale. Étudier le climat scolaire nécessite encore de prendre en considération la participation des enseignants aux décisions, l'implication des parents dans les activités ou la coopération au niveau local. Au niveau de la classe, la discipline influence aussi le climat général de l'établissement.

Dans ce document à visée descriptive, seuls deux indicateurs de climat d'établissement sont présentés : la sécurité dans l'établissement et les relations entre élèves et enseignants et entre enseignants. Le climat d'établissement sera étudié de manière plus complète et en relation avec les dimensions de leadership et de culture d'établissement grâce à la seconde vague de données TALIS, libérées par l'OCDE en 2020.

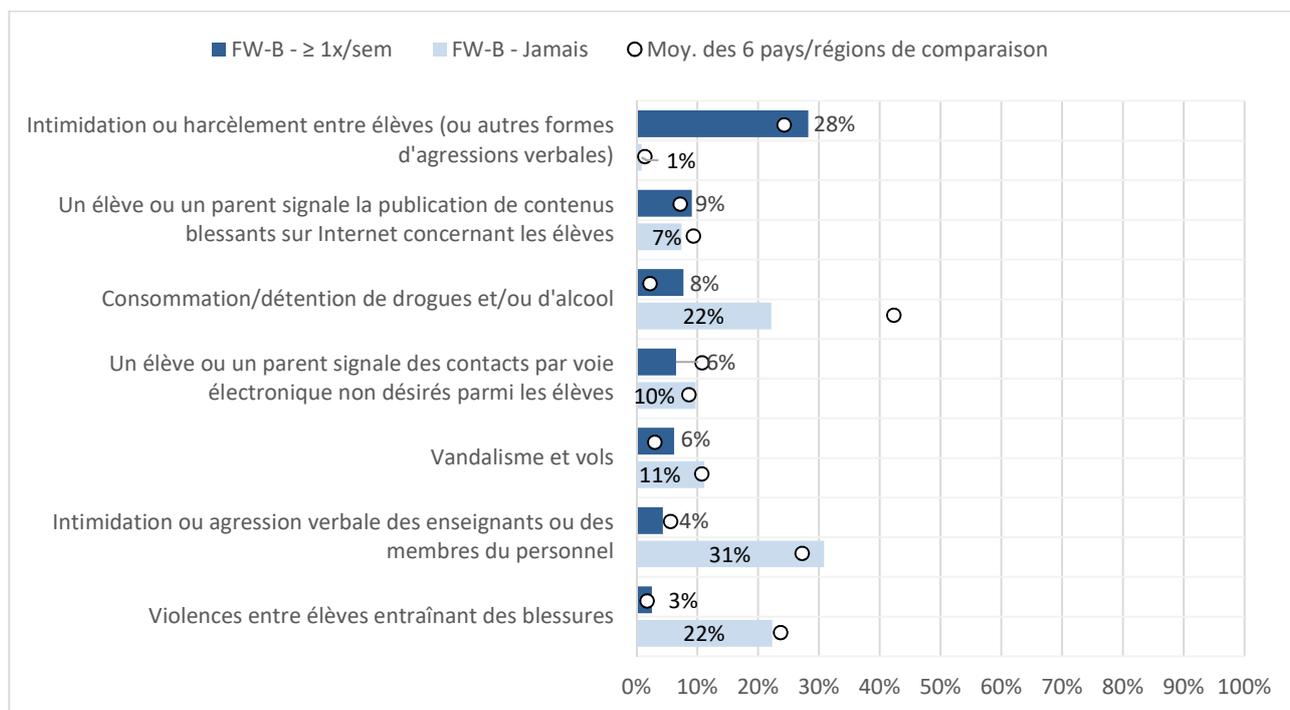
Les chefs d'établissement ont estimé à quelle fréquence (jamais, moins d'une fois par mois, chaque mois, chaque semaine ou chaque jour) différents comportements liés à la sécurité s'observent parmi les élèves de leur établissement. Ce n'est donc pas la fréquence effective des incidents qui est mesurée mais la perception qu'en ont les directeurs. Garder en tête cette distinction est important mais ne diminue pas l'intérêt de cet indicateur de climat.

Dans la figure I.19 sont présentés les pourcentages de chefs d'établissements qui observent les comportements au moins une fois par semaine (la barre supérieure) ainsi que les pourcentages de ceux qui estiment que ces comportements ne surviennent jamais dans leur établissement (la barre inférieure). Le point représente la moyenne des six pays/régions sur la fréquence « au moins une fois par semaine ». Aucune différence avec la FW-B n'est statistiquement significative.

L'intimidation ou le harcèlement entre élèves est le type d'incident le plus rencontré en FW-B et dans les pays/régions pris pour comparaison. Cette forme de violence entre élèves est estimée très fréquente dans plus d'une école sur quatre de la FW-B (par 28% des chefs d'établissement) et survient parfois dans la quasi-totalité des écoles. Heureusement, les autres formes d'insécurité et de violence se rencontrent peu souvent préservant ainsi l'environnement quotidien de la plupart des élèves. Cette donnée rassurante ne permet pas de passer sous silence la minorité d'établissements où d'autres types de violence surviennent régulièrement :

- Dans 9% des établissements, les directeurs estiment très fréquents les comportements violents entre élèves sur Internet et seuls 7% des directeurs déclarent n'avoir jamais été interpellés par des élèves ou des parents à propos de la publication de contenus blessants sur Internet. La violence en ligne n'est donc pas quotidienne dans beaucoup d'établissements mais quasi aucun ne semble à l'abri de tels incidents.
- La consommation/détention de drogues et/ou d'alcool varie sensiblement d'un établissement à l'autre. Ce type de délit survient au moins une fois par semaine dans une minorité (8%) des écoles tandis que 22% des chefs d'établissement de la FW-B déclarent ne jamais avoir à traiter de telles situations dans leur école.
- Trois pourcents des établissements sont très couramment confrontés à de la violence entre élèves entraînant des blessures tandis que cela n'arrive jamais dans près d'un établissement sur quatre (22%).

Figure I.19 - Pourcentage de chefs d'établissement qui déclarent que les incidents suivants s'observent chaque semaine ou plus / Jamais dans leur établissement

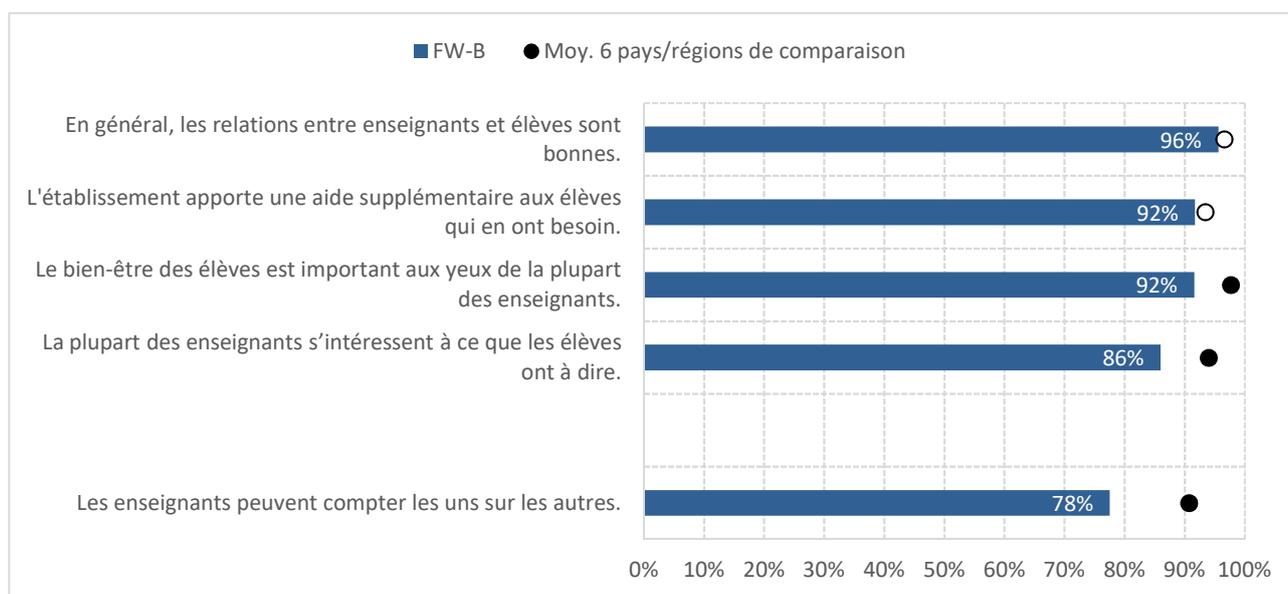


Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.19. La moyenne des six pays/régions est représentée par un point noir lorsqu'elle diffère significativement de la moyenne de la FW-B ( $p < 0,05$ ) et par un point blanc lorsque la différence n'est pas significative.

Les relations enseignants-élèves sont estimées au départ d'une série de questions posées aux enseignants (figure I.20). D'un point de vue général d'abord, la quasi-totalité des enseignants du 1<sup>er</sup> degré (96%) ont une perception positive ou très positive des relations avec les élèves. Le pourcentage d'enseignants positifs diminue très légèrement face à des situations plus concrètes : 92% estiment que l'établissement apporte une aide supplémentaire aux élèves qui en ont besoin, autant jugent le bien-être des élèves important aux yeux de la plupart des enseignants de l'établissement. Écouter ce que les adolescents ont à dire apparaît un peu moins habituel selon les enseignants (86% d'accord).

Les relations entre collègues sont jugées moins positives par les enseignants. En FW-B, 78% des enseignants du 1<sup>er</sup> degré estiment pouvoir compter sur leurs collègues alors qu'ils sont 91% en moyenne dans les pays/régions proches. Ainsi, plus d'un enseignant sur cinq ne ressent pas une réelle cohésion avec les collègues. Ce ressenti négatif est quatre fois plus élevé qu'en Flandre, par exemple (1 enseignant sur 20 environ).

Figure I.20 - Pourcentage d'enseignants d'accord ou tout à fait d'accord avec différentes affirmations à propos du climat avec les élèves et les collègues dans leur établissement



*Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.20.*

*La moyenne des six pays/régions est représentée par un point noir lorsqu'elle diffère significativement de la moyenne de la FW-B ( $p < 0,05$ ) et par un point blanc lorsque la différence n'est pas significative.*

#### 4. Satisfaction professionnelle et perception de la valorisation du métier par les enseignants

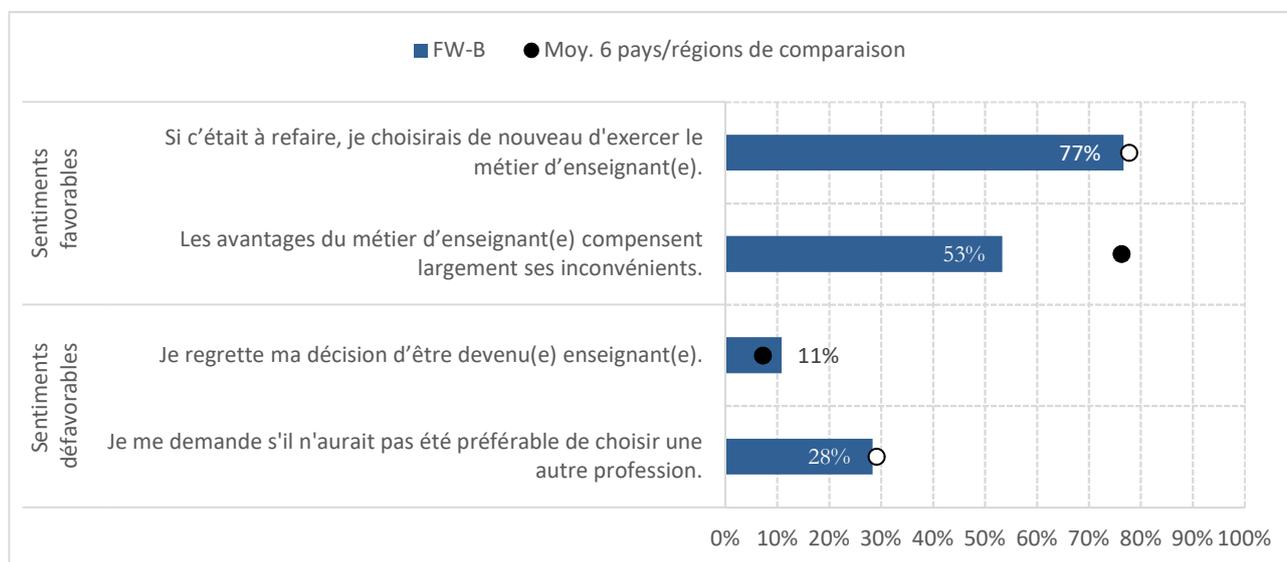
La description générale du paysage de l'enseignement en FW-B est enfin complétée par un regard sur la satisfaction des enseignants vis-à-vis de leur profession et de leur environnement de travail ainsi que la perception qu'ils ont de la valorisation de leur métier.

La satisfaction professionnelle est un facteur déterminant pour retenir les enseignants dans la profession. La valorisation du métier et la perception qu'en ont les enseignants eux-mêmes est également un élément clé pour recruter des enseignants de qualité et pour les garder.

Deux caractéristiques de la satisfaction professionnelle sont mesurées dans TALIS : la satisfaction relative à la profession d'enseignant (figure I.21) et la satisfaction relative à l'environnement de travail (figure I.22).

Les enseignants sont globalement satisfaits de leur choix de profession puisque trois enseignants sur quatre (77%) choisiraient à nouveau d'exercer le métier d'enseignant si c'était à refaire. Ce choix n'est regretté que par une minorité d'enseignants – un sur dix – mais plus d'un sur quatre (28%) se demande tout de même s'il n'aurait pas été préférable de choisir une autre profession et environ la moitié (53%) estiment que les avantages du métier ne compensent pas ses inconvénients. Sur ce dernier point, ils se distinguent nettement de leurs collègues des pays/régions proches où en moyenne les trois quarts des enseignants jugent la balance équilibrée entre les avantages et les inconvénients du métier<sup>17</sup>.

Figure I.21 - Pourcentage d'enseignants d'accord ou tout à fait d'accord avec les affirmations relatives à leur satisfaction professionnelle



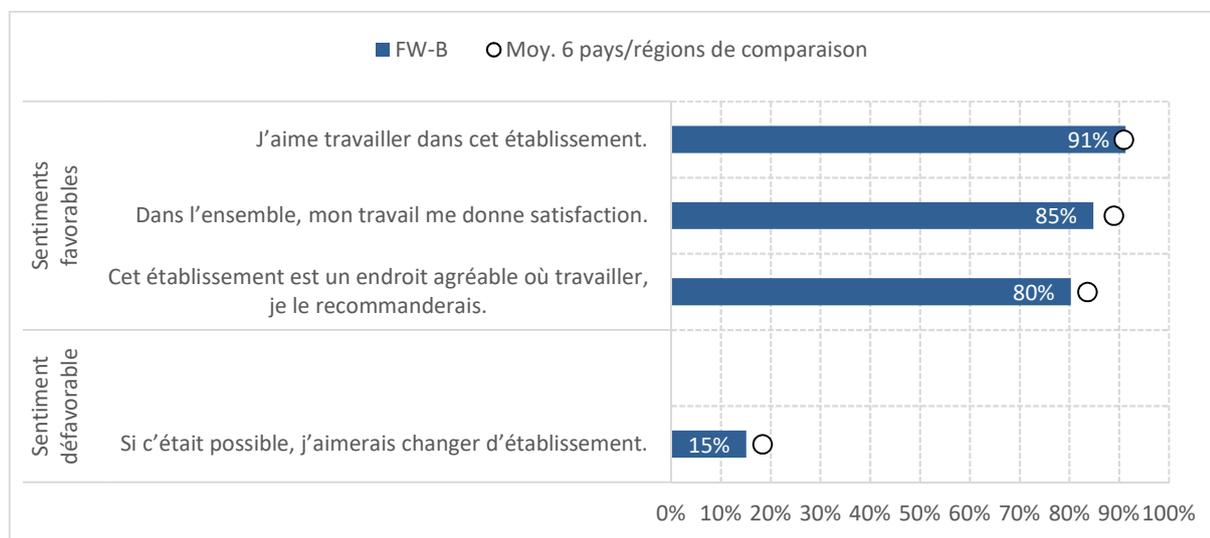
*Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.21.*

*La moyenne des six pays/régions est représentée par un point noir lorsqu'elle diffère significativement de la moyenne de la FW-B ( $p < 0,05$ ) et par un point blanc lorsque la différence n'est pas significative.*

<sup>17</sup>Cette moyenne internationale cache cependant de grandes différences selon les pays/régions : 92% d'enseignants favorables en Finlande et 55% en France soit une proportion proche de celle de la FW-B (53%).

À l'échelle internationale et en FW-B, les enseignants sont très majoritairement satisfaits de leur environnement de travail : 91% des enseignants de la FW-B aiment travailler dans leur établissement actuel même si 15% seraient demandeurs d'un changement d'école.

Figure I.22 - Pourcentage d'enseignants d'accord ou tout à fait d'accord avec les affirmations relatives à la satisfaction à l'égard de l'environnement de travail



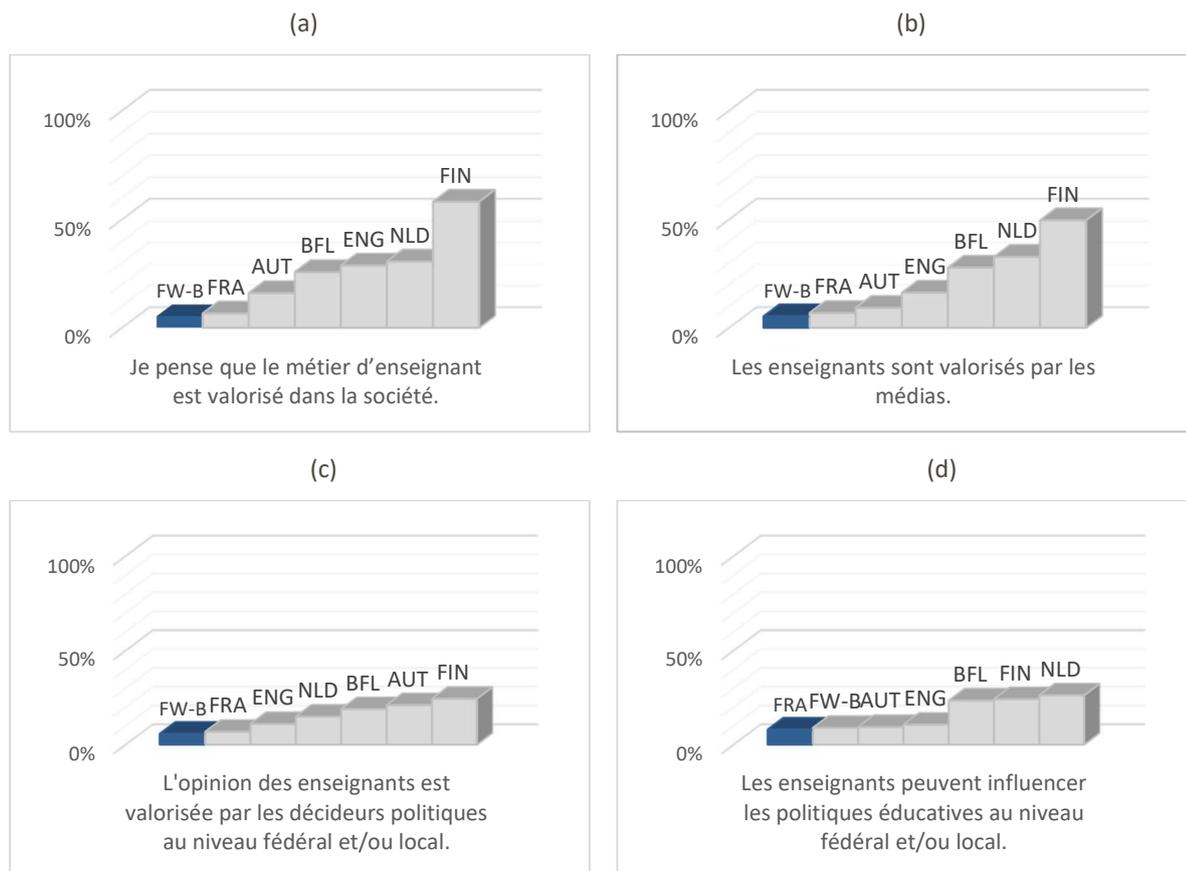
*Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.22.*

*La moyenne des six pays/régions est représentée par un point noir lorsqu'elle diffère significativement de la moyenne de la FW-B ( $p < 0,05$ ) et par un point blanc lorsque la différence n'est pas significative.*

Le questionnaire TALIS a encore examiné la vision qu'ont les enseignants de la valorisation de leur métier dans la société en général, par les médias et par les décideurs politiques. Les enseignants ont encore donné leur perception de l'influence du corps enseignant sur les politiques éducatives (figure I.23).

Parmi les pays/régions retenus dans les analyses, seule la Finlande affiche une majorité d'enseignants qui pensent le métier d'enseignant valorisé dans la société et par les médias. La situation est particulièrement problématique en FW-B mais aussi en France. En FW-B, la très grande majorité des enseignants (95%) jugent le métier peu ou pas valorisé dans la société et par les médias. Les enseignants ne se voient pas non plus valorisés par les décideurs politiques (94%) et ils sont moins d'un sur dix à estimer que le corps enseignant peut influencer les politiques éducatives. Et pourtant le Baromètre social de la Wallonie réalisé par l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique), montre une toute autre image de la valorisation du métier. En effet, selon le dernier sondage réalisé en 2018 auprès de 1 300 citoyens, une très large majorité des citoyens (90%) accordent un degré élevé de confiance aux enseignants. Cette image très négative perçue par les enseignants mérite grande attention car elle affecte le bien-être général mais aussi le recrutement d'enseignants dans une situation où la pénurie est déjà bien établie.

Figure I.23 - Pourcentage d'enseignants d'accord ou tout à fait d'accord avec les affirmations relatives à la valorisation du métier d'enseignant



Les données et les erreurs-types associées sont annexées dans le tableau A.I.23

## Faits marquants

- *Les enseignants et les chefs d'établissement de la FW-B sont assez jeunes comparés à leurs collègues des autres pays.*
- *Les femmes représentent 69% des enseignants du 1<sup>er</sup> degré et 49% des chefs d'établissement.*
- *Avec un diplôme de bachelier, les enseignants du 1<sup>er</sup> degré ont actuellement une formation courte, plus courte qu'en France ou en Finlande par exemple. Par contre, 67% des chefs d'établissement ont une formation universitaire.*
- *La plupart des enseignants travaillent à temps plein et changent peu d'école pendant leur carrière.*
- *Les enseignants sont globalement satisfaits de leur choix de profession puisque trois quarts d'entre eux choisiraient à nouveau de devenir enseignant si c'était à refaire. Une moitié estime toutefois que les avantages du métier ne compensent pas ses inconvénients. L'environnement de travail est apprécié et une grande majorité des enseignants aiment travailler dans l'établissement dans lequel ils sont.*
- *Les chefs d'établissement exercent tous à temps plein sans jamais changer d'établissement une fois entrés en fonction. Contrairement aux chefs d'établissement d'autres pays, les chefs d'établissement de la FW-B n'ont pas de charge d'enseignement. En outre, ils se sentent, plus qu'ailleurs, déconnectés, par manque de temps, des questions pédagogiques.*
- *Les enseignants se sentent extrêmement peu valorisés dans la société, par les médias et par les décideurs politiques. Pourtant, une étude récente de l'IWEPs montre qu'une très large majorité des citoyens accordent un degré élevé de confiance aux enseignants.*
- *Les chefs d'établissement pointent nettement plus que dans les pays voisins des manques de ressources, tant humaines que matérielles, et susceptibles de nuire à la qualité des apprentissages : manque d'enseignants qualifiés et de personnel de soutien, manque d'équipement pédagogique et accès insuffisant aux technologies numériques.*
- *Les politiques éducatives de la FW-B misent avant tout sur le corps enseignant pour encadrer les apprentissages des élèves et moins sur du personnel de soutien pédagogique.*
- *Les classes sont parmi les moins peuplées en comparaison internationale. Pourtant, réduire la taille des classes est une mesure estimée prioritaire par trois enseignants sur quatre.*
- *La grande majorité des enseignants estiment que les relations avec les élèves sont bonnes. Le bien-être et le soutien des élèves sont importants aux yeux des enseignants. Par contre, les relations avec les collègues sont vues moins positivement.*
- *Le climat scolaire est globalement bon et des problèmes liés à la sécurité concernent une minorité d'établissements. Mais, comme dans d'autres pays, le climat scolaire est malgré tout entravé par des problèmes récurrents d'intimidation et de harcèlement entre élèves dans plus d'une école sur quatre.*

## Bibliographie

---

Ainlay, J., & Carstens, R. (2018). Teaching and Learning International Survey (TALIS) 2018 Conceptual Framework, *OECD Education Working Papers, 187*, OECD Publishing, Paris.

Les indicateurs de l'enseignement (2017). Bruxelles : Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 12<sup>e</sup> édition.

Epstein, J., & Mcpartland, J. (1976). The concept and Measurement of the Quality of School Life, *American Educational Research Journal, 13*(1), pp. 15-30, <http://dx.doi.org/10.3102/00028312013001015>.

Jackson, K. (2009). Student demographics, teacher sorting, and teacher quality: Evidence from the end of school desegregation, *Journal of Labor Economics, 27*, pp. 213-256.

OECD (2019), *TALIS 2018 Results (Volume I): Teachers and School Leaders as Lifelong Learners*, TALIS, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/1d0bc92a-en>.

ProSymbols from Noun Project, image page de couverture, reproduite avec permission.

# Annexes

---

Tableau A.I.1

Figure I.1

Pourcentage d'enseignants du 1<sup>er</sup> degré du secondaire, par groupe d'âge et âge moyen

	Age des enseignants		Pourcentage d'enseignants					
	Age moyen		Moins de 30 ans		De 30 à 49 ans		50 ans et plus	
	Moy.	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Alberta (CAN)	40,2	(0,42)	18,1	(1,48)	61,5	(1,56)	20,4	(1,53)
Angleterre (R-U)	39,5	(0,23)	19,1	(0,91)	62,4	(1,06)	18,5	(0,82)
Australie	42,1	(0,25)	18,4	(0,78)	51,8	(1,10)	29,9	(0,93)
Autriche	44,9	(0,23)	15,7	(0,68)	40,5	(0,76)	43,8	(0,84)
Chili	40,6	(0,40)	21,2	(1,23)	51,9	(1,32)	26,9	(1,44)
Com. flamande (BEL)	39,4	(0,28)	21,7	(0,96)	56,3	(1,11)	22,0	(1,00)
Corée	43,4	(0,27)	9,4	(0,89)	57,0	(1,14)	33,6	(1,13)
Danemark	44,4	(0,30)	8,8	(0,78)	58,5	(1,24)	32,7	(1,27)
Espagne	45,6	(0,19)	4,1	(0,30)	59,5	(0,88)	36,4	(0,95)
Estonie	49,1	(0,28)	7,1	(0,56)	39,3	(0,99)	53,7	(1,03)
États-Unis	43,1	(0,47)	12,3	(1,48)	56,6	(1,79)	31,0	(2,86)
Finlande	44,8	(0,21)	6,9	(0,57)	57,8	(0,96)	35,3	(0,93)
France	43,0	(0,29)	9,4	(0,75)	63,4	(0,90)	27,2	(1,01)
FWB (BEL)	39,8	(0,33)	21,2	(0,92)	57,0	(1,27)	21,8	(1,28)
Hongrie	47,6	(0,20)	4,5	(0,43)	47,9	(0,92)	47,7	(0,96)
Islande	46,2	(0,30)	4,7	(0,61)	57,4	(1,37)	37,8	(1,38)
Israël	42,4	(0,28)	11,9	(0,89)	61,5	(1,12)	26,5	(1,01)
Italie	48,6	(0,18)	3,5	(0,35)	48,2	(0,85)	48,4	(0,89)
Japon	42,0	(0,22)	21,0	(0,81)	46,2	(1,00)	32,8	(0,88)
Lettonie	48,4	(0,32)	7,9	(1,03)	40,9	(1,31)	51,2	(1,31)
Lithuanie	49,9	(0,22)	2,8	(0,46)	40,5	(0,90)	56,7	(0,92)
Mexique	41,7	(0,29)	12,7	(0,83)	62,3	(1,34)	25,0	(1,20)
Norvège	43,8	(0,26)	12,5	(0,72)	57,5	(0,92)	29,9	(0,99)
Nouvelle Zélande	44,3	(0,31)	13,7	(0,82)	51,3	(1,42)	35,0	(1,35)
Pays-Bas	42,9	(0,36)	14,5	(1,13)	53,4	(1,49)	32,2	(1,32)
Portugal	48,7	(0,18)	0,7	(0,19)	52,4	(1,19)	46,9	(1,18)
République slovaque	44,4	(0,20)	8,2	(0,57)	58,7	(0,90)	33,0	(0,86)
République tchèque	45,1	(0,23)	9,4	(0,58)	53,4	(1,10)	37,1	(1,07)
Slovénie	45,8	(0,29)	3,2	(0,43)	57,8	(1,60)	39,0	(1,60)
Suède	45,7	(0,19)	6,8	(0,48)	57,3	(0,90)	36,0	(0,86)
Turquie	35,5	(0,12)	25,9	(0,77)	67,9	(0,86)	6,3	(0,39)
<b>OCDE-moyenne 31</b>	<b>44,1</b>	<b>(0,05)</b>	<b>11,1</b>	<b>(0,14)</b>	<b>54,5</b>	<b>(0,21)</b>	<b>34,4</b>	<b>(0,22)</b>

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.2

Figure I.2

Répartition par sexe des enseignants du 1<sup>er</sup> degré du secondaire

	% Femmes	% Hommes	Er. T
Alberta (CAN)	63,5	36,5	(2,35)
Angleterre (R-U)	64,4	35,6	(1,00)
Australie	62,1	37,9	(0,97)
Autriche	70,5	29,5	(0,68)
Chili	64,6	35,4	(1,28)
Com. flamande (BEL)	70,2	29,8	(1,01)
Corée	67,3	32,7	(1,06)
Danemark	60,1	39,9	(1,04)
Espagne	61,8	38,2	(1,26)
Estonie	83,8	16,2	(0,60)
États-Unis	65,8	34,2	(1,25)
Finlande	69,8	30,2	(0,66)
France	65,3	34,7	(0,90)
FWB (BEL)	68,7	31,3	(1,21)
Hongrie	79,1	20,9	(0,72)
Islande	73,3	26,7	(1,30)
Israël	75,5	24,5	(1,21)
Italie	78,1	21,9	(0,85)
Japon	42,2	57,8	(0,82)
Lettonie	89,2	10,8	(0,65)
Lithuanie	84,9	15,1	(0,54)
Mexique	56,6	43,4	(1,03)
Norvège	63,8	36,2	(0,91)
Nouvelle Zélande	65,4	34,6	(1,50)
Pays-Bas	53,2	46,8	(1,03)
Portugal	73,7	26,3	(0,71)
République slovaque	82,1	17,9	(0,73)
République tchèque	76,4	23,6	(0,73)
Slovénie	79,0	21,0	(0,97)
Suède	65,8	34,2	(1,17)
Turquie	55,8	44,2	(1,00)
Suède	68,3	31,7	(0,19)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.3

Figure I.3

Pyramide des âges des enseignants et enseignantes du 1<sup>er</sup> degré du secondaire

	Moins de 30 ans				Entre 30 et 34 ans				Entre 35 et 39 ans				Entre 40 et 44 ans			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	12,9	(0,72)	6,3	(0,54)	10,2	(0,57)	5,9	(0,46)	12,4	(0,55)	6,5	(0,52)	8,7	(0,52)	5,7	(0,37)
Autriche	11,5	(0,54)	4,1	(0,33)	6,4	(0,43)	3,8	(0,33)	5,7	(0,37)	3,7	(0,34)	7,3	(0,39)	2,8	(0,25)
Com. flamande	15,4	(0,80)	6,3	(0,47)	10,7	(0,66)	6,1	(0,43)	11,3	(0,62)	4,8	(0,44)	9,2	(0,48)	4,1	(0,46)
Finlande	5,1	(0,50)	1,8	(0,27)	6,8	(0,59)	3,6	(0,40)	10,5	(0,53)	4,7	(0,42)	11,4	(0,60)	5,2	(0,38)
France	5,8	(0,53)	3,6	(0,45)	8,0	(0,52)	4,6	(0,50)	10,2	(0,50)	5,9	(0,43)	12,0	(0,63)	6,1	(0,42)
FWB	15,1	(0,70)	6,1	(0,50)	11,1	(0,80)	5,6	(0,52)	10,3	(0,76)	4,9	(0,49)	7,9	(0,65)	3,7	(0,48)
Pays-Bas	9,2	(1,05)	5,3	(0,85)	8,2	(0,81)	6,5	(0,68)	7,7	(0,79)	7,0	(0,65)	6,8	(0,82)	6,0	(0,77)

	Entre 45 et 49 ans				Entre 50 et 54 ans				Entre 55 et 59 ans				60 ans et plus			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	8,1	(0,58)	4,9	(0,50)	6,0	(0,56)	3,5	(0,36)	4,7	(0,41)	2,2	(0,33)	1,4	(0,25)	0,7	(0,22)
Autriche	8,0	(0,47)	2,9	(0,26)	11,5	(0,46)	4,2	(0,32)	13,0	(0,53)	4,2	(0,33)	7,2	(0,38)	3,8	(0,33)
Com. flamande	7,7	(0,57)	2,5	(0,36)	7,1	(0,52)	2,3	(0,30)	7,6	(0,76)	3,0	(0,35)	1,2	(0,24)	0,8	(0,17)
Finlande	11,1	(0,62)	4,5	(0,45)	11,1	(0,66)	4,5	(0,49)	9,0	(0,56)	3,4	(0,35)	4,9	(0,36)	2,6	(0,36)
France	11,1	(0,56)	5,5	(0,36)	8,9	(0,56)	3,8	(0,37)	6,0	(0,50)	2,7	(0,30)	3,4	(0,43)	2,3	(0,29)
FWB	9,7	(0,64)	3,8	(0,46)	5,8	(0,49)	3,1	(0,45)	7,3	(0,78)	2,9	(0,40)	1,4	(0,29)	1,2	(0,26)
Pays-Bas	6,8	(0,85)	4,3	(0,59)	5,0	(0,65)	5,3	(0,86)	5,9	(0,62)	5,2	(0,54)	3,6	(0,54)	7,1	(0,66)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.4

Figure I.4

Pourcentage d'enseignants du 1<sup>er</sup> degré du secondaire selon le niveau de diplôme le plus élevé obtenu

	Ens. sec. ou postsec. non supérieur (CITE 3,4)		Ens. Supérieur type court (CITE 5,6)		Ens. supérieur type long ou doctorat (CITE 7,8)	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	0,6	(0,20)	73,2	(1,14)	26,1	(1,08)
Autriche	2,1	(0,26)	54,4	(0,83)	43,5	(0,81)
Com. flamande	7,1	(0,50)	83,9	(0,84)	9,0	(0,75)
Finlande	1,3	(0,25)	6,5	(0,50)	92,2	(0,60)
France	1,0	(0,18)	29,0	(1,09)	69,9	(1,09)
FWB	4,8	(0,57)	78,0	(1,42)	17,2	(1,39)
Pays-Bas	2,9	(0,42)	58,6	(2,11)	38,5	(1,97)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.5

Figure I.5

Nombre moyen d'années d'expérience des enseignants du 1<sup>er</sup> degré du secondaire

	Année(s) d'expérience en tant qu'enseignant(e) dans cet établissement		Année(s) d'expérience en tant qu'enseignant(e) au total		Année(s) d'expérience dans d'autres fonctions en rapport avec l'enseignement		Année(s) d'expérience dans d'autres professions	
	Moy.	Er.-T.	Moy.	Er.-T.	Moy.	Er.-T.	Moy.	Er.-T.
Angleterre (R-U)	7,5	(0,19)	12,9	(0,19)	2,2	(0,12)	4,2	(0,15)
Autriche	13,1	(0,25)	17,9	(0,25)	1,8	(0,08)	2,2	(0,09)
Com. flamande	13,2	(0,35)	15,7	(0,30)	0,7	(0,07)	2,0	(0,12)
Finlande	10,4	(0,23)	15,8	(0,19)	0,9	(0,07)	2,3	(0,10)
France	9,3	(0,23)	16,7	(0,35)	2,6	(0,11)	2,1	(0,12)
FWB	11,3	(0,31)	14,6	(0,34)	1,2	(0,09)	2,3	(0,12)
Pays-Bas	11,2	(0,33)	16,1	(0,33)	1,8	(0,14)	4,8	(0,29)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.6

Figure I.6

Pourcentage d'enseignants du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire travaillant à temps plein ou à temps partiel

	À temps plein (>90%)		À temps plein (>90%) Femmes		À temps plein (>90%) Hommes		À temps partiel (entre 71% et 90%)		À temps partiel (entre 50% et 70%)		À temps partiel (<50%)	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	83,1	(0,92)	77,0	(1,33)	94,1	(0,96)	9,0	(0,72)	6,4	(0,53)	1,6	(0,27)
Autriche	75,1	(0,78)	70,8	(0,94)	85,3	(1,32)	12,0	(0,61)	9,1	(0,45)	3,8	(0,36)
Com. flamande	72,0	(1,16)	67,4	(1,50)	82,8	(1,46)	16,8	(0,76)	9,8	(0,71)	1,3	(0,22)
Finlande	92,3	(0,56)	91,9	(0,63)	93,2	(1,04)	4,3	(0,37)	1,8	(0,30)	1,6	(0,27)
France	86,5	(0,75)	85,0	(0,92)	89,3	(1,01)	7,6	(0,55)	4,4	(0,38)	1,4	(0,23)
FWB	80,0	(1,14)	77,1	(1,31)	86,7	(1,53)	11,9	(0,79)	6,1	(0,57)	2,0	(0,40)
Pays-Bas	41,2	(1,54)	21,6	(2,18)	63,5	(2,27)	29,6	(1,91)	22,9	(1,57)	6,2	(0,96)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.7

Figure I.7

Pourcentage de chefs d'établissement, par groupe d'âge et âge moyen

	Age des chefs d'établissement		Pourcentage de chefs d'établissement					
	Age moyen		Moins de 40 ans		De 40 à 59 ans		60 ans et plus	
	Moy.	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Alberta (CAN)	51,0	(2,91)	12,3	(4,11)	68,4	(12,47)	19,3	(13,85)
Angleterre (RU)	50,3	(0,48)	6,6	(1,53)	87,9	(2,75)	5,5	(2,28)
Autriche	55,2	(0,54)	2,7	(2,10)	66,8	(4,02)	30,5	(3,61)
Chili	52,8	(0,76)	9,8	(2,42)	70,6	(3,27)	19,6	(3,27)
Com. flamande (BEL)	48,5	(0,64)	18,9	(2,83)	74,7	(3,53)	6,4	(2,26)
Corée	58,7	(0,20)	0,0	(0,00)	56,3	(4,77)	43,7	(4,77)
Danemark	51,3	(0,71)	2,5	(1,26)	79,0	(3,78)	18,5	(3,58)
Espagne	50,5	(0,72)	6,4	(2,88)	84,8	(3,33)	8,9	(1,96)
Estonie	53,2	(0,62)	6,6	(1,78)	72,4	(3,20)	20,9	(2,95)
États-Unis	47,9	(2,14)	22,9	(9,72)	59,7	(9,60)	17,4	(7,58)
Finlande	50,4	(0,62)	8,5	(2,29)	81,0	(3,39)	10,5	(2,50)
France	52,5	(0,47)	4,1	(1,39)	77,1	(2,87)	18,8	(2,51)
FWB (BEL)	50,0	(0,70)	6,0	(3,03)	85,3	(4,11)	8,8	(2,87)
Hongrie	52,0	(0,55)	4,7	(1,99)	84,4	(3,11)	10,9	(2,38)
Islande	51,8	(0,81)	7,9	(2,80)	74,3	(4,54)	17,8	(3,57)
Israël	50,0	(0,62)	5,2	(1,70)	84,7	(3,00)	10,2	(2,63)
Italie	56,4	(0,48)	0,6	(0,61)	67,6	(3,93)	31,7	(3,98)
Japon	58,0	(0,18)	0,0	(0,00)	78,0	(2,96)	22,0	(2,96)
Lettonie	54,1	(0,79)	3,1	(1,04)	72,3	(4,71)	24,7	(4,60)
Lithuanie	54,6	(0,67)	5,0	(2,34)	66,1	(4,49)	28,9	(3,88)
Mexique	50,7	(0,90)	21,0	(3,56)	57,6	(4,51)	21,4	(3,46)
Norvège	50,4	(0,70)	8,1	(2,56)	76,1	(3,49)	15,8	(3,05)
Nouvelle-Zélande	51,5	(1,42)	10,0	(5,46)	75,9	(6,23)	14,1	(3,03)
Pays-Bas	53,9	(0,74)	4,8	(1,88)	66,4	(4,42)	28,8	(4,45)
Portugal	53,7	(0,50)	2,6	(0,77)	74,0	(2,95)	23,4	(2,85)
Rép. slovaque	52,4	(0,60)	5,1	(1,90)	70,6	(3,60)	24,3	(3,19)
Rép. tchèque	53,1	(0,51)	3,7	(1,42)	76,3	(2,91)	20,0	(2,69)
Slovénie	52,3	(0,71)	5,5	(1,90)	75,0	(4,00)	19,5	(4,05)
Suède	52,0	(1,68)	7,4	(2,44)	68,2	(8,75)	24,4	(9,35)
Suède	43,1	(0,84)	35,2	(4,90)	57,7	(5,32)	7,2	(2,45)
<b>OCDE-moyenne 30</b>	<b>52,2</b>	<b>(0,18)</b>	<b>7,8</b>	<b>(0,55)</b>	<b>72,3</b>	<b>(0,91)</b>	<b>20,0</b>	<b>(0,85)</b>

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.8

Figure I.8

## Répartition par sexe des chefs d'établissement

	% Femmes	% Hommes	Er.-T.
Alberta (CAN)	29,7	70,3	(6,67)
Angleterre (R-U)	41,4	58,6	(4,48)
Australie	40,2	59,8	(4,76)
Autriche	49,9	50,1	(3,61)
Chili	49,6	50,4	(3,71)
Com. flamande (BEL)	40,3	59,7	(3,66)
Corée	19,6	80,4	(2,61)
Danemark	35,4	64,6	(4,88)
Espagne	49,3	50,7	(3,56)
Estonie	56,6	43,4	(3,55)
États-Unis	48,5	51,5	(8,52)
Finlande	46,5	53,5	(4,34)
France	41,3	58,7	(3,86)
FWB (BEL)	48,8	51,2	(4,87)
Hongrie	63,0	37,0	(4,23)
Islande	60,4	39,6	(5,05)
Israël	50,0	50,0	(2,97)
Italie	68,7	31,3	(3,89)
Japon	7,0	93,0	(1,92)
Lettonie	83,8	16,2	(3,01)
Lithuanie	57,2	42,8	(4,45)
Mexique	35,4	64,6	(3,44)
Norvège	53,7	46,3	(4,57)
Nouvelle Zélande	53,6	46,4	(6,51)
<b>OCDE moyenne-31</b>	<b>47,3</b>	<b>52,7</b>	<b>(0,80)</b>
Pays-Bas	37,9	62,1	(4,50)
Portugal	43,2	56,8	(3,79)
République slovaque	66,4	33,6	(3,83)
République tchèque	52,4	47,6	(3,35)
Slovénie	62,7	37,3	(4,64)
Suède	68,7	31,3	(5,00)
Turquie	7,2	92,8	(1,24)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.9

Figure I.9

Pyramide d'âge des chefs d'établissement

	Moins de 35 ans				Entre 35 et 39 ans				Entre 40 et 44 ans				Entre 45 et 49 ans			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	0,0	(0,00)	0,4	(0,40)	2,4	(1,08)	3,8	(1,02)	3,0	(1,42)	6,7	(1,94)	11,2	(2,74)	15,5	(2,90)
Autriche	0,7	(0,73)	0,0	(0,00)	2,0	(1,97)	0,0	(0,00)	4,1	(1,68)	3,4	(1,38)	3,8	(1,42)	3,6	(1,19)
Com. flamande	0,3	(0,34)	5,4	(2,04)	6,4	(1,76)	6,1	(1,83)	5,6	(1,59)	8,1	(1,90)	9,1	(2,22)	9,1	(2,84)
Finlande	1,2	(0,84)	1,2	(0,82)	1,2	(0,82)	5,0	(1,79)	6,7	(2,34)	7,2	(2,72)	7,8	(2,33)	12,0	(2,90)
France	0,0	(0,00)	0,6	(0,55)	2,0	(0,92)	1,5	(0,88)	2,6	(1,09)	4,8	(1,72)	8,6	(1,85)	12,0	(2,69)
FWB	0,0	(0,00)	0,0	(0,00)	2,1	(1,21)	3,9	(2,81)	8,1	(3,05)	10,5	(4,40)	9,0	(3,12)	14,4	(5,01)
Pays-Bas	0,8	(0,57)	0,8	(0,81)	1,6	(1,14)	1,6	(1,13)	2,4	(1,28)	4,8	(1,98)	4,8	(1,98)	10,5	(2,68)

	Entre 50 et 54 ans				Entre 55 et 59 ans				60 ans et plus			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	12,1	(3,60)	16,5	(4,85)	10,6	(2,55)	12,2	(3,54)	1,9	(1,44)	3,6	(1,78)
Autriche	8,6	(1,99)	9,4	(1,88)	17,6	(2,59)	16,4	(2,66)	12,9	(2,65)	17,6	(2,84)
Com. flamande	8,2	(1,88)	11,8	(2,56)	8,9	(2,13)	14,5	(3,36)	1,8	(0,96)	4,7	(2,09)
Finlande	12,6	(2,85)	12,6	(2,77)	12,7	(3,06)	9,3	(2,34)	4,3	(1,58)	6,2	(1,93)
France	10,8	(2,74)	15,9	(2,96)	10,8	(2,25)	11,6	(2,58)	5,7	(1,47)	13,1	(2,25)
FWB	10,4	(2,74)	9,4	(2,64)	12,2	(3,28)	11,3	(3,20)	7,1	(2,68)	1,7	(1,00)
Pays-Bas	8,1	(2,55)	8,9	(2,42)	10,5	(2,91)	16,1	(3,02)	9,7	(2,79)	19,4	(4,04)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.10

Figure I.10

Pourcentage de chefs d'établissement selon le niveau de diplôme le plus élevé obtenu

	Ens. secondaire ou postsec. non supérieur (CITE 2,3,4)		Ens. supérieur type court (CITE 5,6)		Ens. supérieur type long ou doctorat (CITE 7,8)	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	0,5	(0,50)	50,9	(4,00)	48,7	(3,97)
Autriche	0,3	(0,20)	65,6	(2,58)	34,1	(2,59)
Com. flamande	2,3	(1,26)	50,1	(3,69)	47,6	(3,85)
Finlande	0,5	(0,54)	3,3	(1,61)	96,1	(1,70)
France	6,7	(2,19)	25,8	(3,60)	67,5	(3,80)
FWB	0,6	(0,60)	31,9	(5,36)	67,5	(5,39)
Pays-Bas	0,0	(0,00)	17,6	(3,75)	82,4	(3,75)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.11

Figure I.11

Nombre moyen d'années d'expérience des chefs d'établissement

	Année(s) d'expérience en tant que directeur/trice dans cet établissement		Année(s) d'expérience en tant que directeur/trice au total		Année(s) d'expérience en tant que membre d'une équipe de direction d'établissement		Année(s) d'expérience en tant qu'enseignant(e) au total		Année(s) d'expérience dans d'autres professions	
	Moy.	Er.-T.	Moy.	Er.-T.	Moy.	Er.-T.	Moy.	Er.-T.	Moy.	Er.-T.
Angleterre (R-U)	5,2	(0,36)	6,2	(0,49)	13,1	(0,93)	24,5	(0,79)	3,6	(0,83)
Autriche	8,1	(0,52)	8,1	(0,40)	3,0	(0,47)	28,7	(0,80)	1,6	(0,24)
Com. flamande	7,8	(0,67)	7,8	(0,51)	4,2	(0,42)	16,1	(0,70)	2,1	(0,40)
Finlande	7,3	(0,58)	11,6	(0,76)	2,9	(0,29)	15,4	(0,83)	3,1	(0,41)
France	3,9	(0,36)	9,4	(0,52)	5,6	(0,32)	16,6	(0,80)	3,8	(0,49)
FWB	5,7	(0,60)	5,8	(0,56)	4,7	(0,64)	18,0	(0,77)	2,5	(0,72)
Pays-Bas	6,3	(0,49)	11,6	(0,67)	6,3	(0,54)	15,0	(0,77)	3,3	(0,51)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.12

Figure I.12

Pourcentage de chefs d'établissement travaillant à temps plein avec ou sans charge d'enseignement

	À temps plein sans charge d'enseignement		À temps partiel (avec ou sans charge)		À temps plein avec charge d'enseignement	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	55,0	(3,89)	43,5	(3,93)	1,5	(0,93)
Autriche	66,1	(3,13)	31,4	(3,23)	2,5	(1,99)
Com. flamande	94,3	(1,61)	1,4	(1,01)	4,2	(1,67)
Finlande	35,6	(3,62)	59,5	(3,92)	4,9	(2,30)
France	86,8	(2,04)	12,2	(2,14)	1,0	(0,80)
FWB	98,7	(0,98)	1,3	(0,98)	0,0	(0,00)
Pays-Bas	91,1	(2,70)	4,9	(1,91)	4,1	(1,72)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.13

Figure I.13

Ecart de proportions d'enseignants expérimentés entre les établissements avec plus de 30% d'élèves jugés défavorisés et les autres établissements

	Pourcentage d'enseignants travaillant dans des établissements défavorisés		Pourcentage d'enseignants expérimentés dans les établissements NON défavorisés		Pourcentage d'enseignants expérimentés dans les établissements défavorisés		Ecart	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	26,1	(2,55)	78,2	(1,19)	73,0	(1,95)	<b>-5,2</b>	(2,23)
Autriche	20,6	(2,36)	75,4	(0,88)	70,0	(2,73)	<b>-5,5</b>	(2,78)
Com. flamande	12,4	(2,56)	81,2	(1,06)	70,0	(3,14)	<b>-11,2</b>	(3,34)
Finlande	2,9	(1,48)	82,9	(0,78)	82,5	(4,83)	-0,4	(130,98)
France	41,6	(3,04)	87,9	(1,09)	78,5	(2,27)	<b>-9,4</b>	(2,52)
FWB	25,3	(4,30)	78,4	(1,37)	76,5	(2,14)	-2,0	(2,53)
Pays-Bas	7,1	(3,80)	83,4	(1,39)	80,3	(3,10)	-3,1	(3,37)

Les écarts significatifs sont en gras

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.14

Figure I.14

Distribution de la taille des classes

	Moins de 10 élèves		De 10 à 14 élèves		De 15 à 19 élèves		De 20 à 24 élèves		De 25 à 29 élèves		30 élèves ou plus	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Autriche	19,9	(0,79)	6,0	(0,53)	18,7	(1,03)	35,2	(1,22)	19,4	(1,00)	0,7	(0,15)
Com. flamande	27,4	(1,23)	13,9	(1,15)	19,6	(1,09)	34,2	(1,70)	4,5	(0,61)	0,4	(0,13)
FWB	19,8	(1,08)	9,9	(1,10)	15,4	(1,16)	45,2	(1,77)	9,3	(1,27)	0,4	(0,15)
Angleterre (R-U)	26,0	(1,33)	3,6	(0,48)	9,4	(0,80)	18,2	(1,07)	22,9	(1,29)	19,8	(1,21)
Finlande	24,1	(0,98)	13,7	(0,76)	30,1	(1,53)	24,9	(1,43)	4,7	(0,82)	2,6	(0,27)
France	12,2	(1,08)	0,6	(0,16)	3,8	(0,68)	22,1	(1,27)	47,1	(1,59)	14,2	(1,60)
Pays-Bas	28,1	(1,87)	3,0	(0,67)	7,7	(1,15)	17,8	(1,23)	31,4	(2,41)	11,9	(1,37)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.15

Figure I.15

Lien entre la taille moyenne des établissements du pays et le nombre moyen d'enseignants par établissement – pays de l'OCDE

	Nombre moyen d'enseignants par établissement		Nombre moyen d'élèves par établissement	
	Moy.	Er.-T.	Moy.	Er.-T.
Alberta (CAN)	17,8	(2,90)	321,4	(53,71)
Angleterre (R-U)	62,8	(2,03)	891,8	(26,41)
Australie	64,8	(4,07)	791,1	(48,68)
Autriche	36,5	(0,75)	285,0	(5,94)
Chili	31,0	(1,26)	511,7	(25,14)
Com. flamande (BEL)	74,8	(4,48)	599,4	(39,90)
Corée	29,4	(0,96)	424,4	(18,34)
Danemark	35,4	(1,37)	423,2	(15,98)
Espagne	51,2	(1,91)	617,2	(24,47)
Estonie	34,1	(0,64)	348,0	(9,90)
États-Unis	34,2	(3,88)	478,7	(65,61)
Finlande	36,6	(1,14)	389,2	(15,61)
France	39,1	(0,76)	546,5	(21,20)
FWB (BEL)	101,2	(6,71)	780,8	(40,37)
Hongrie	34,7	(1,85)	333,7	(16,00)
Islande	30,3	(1,05)	286,8	(13,21)
Israël	49,9	(1,89)	490,1	(16,90)
Japon	25,3	(0,57)	338,8	(9,95)
Lettonie	35,1	(1,03)	313,5	(10,66)
Lithuanie	41,0	(1,10)	338,6	(13,31)
Mexique	24,7	(0,83)	412,4	(20,54)
Norvège	26,3	(1,25)	222,9	(12,47)
Nouvelle Zélande	20,3	(1,91)	313,8	(31,03)
Pays-Bas	88,3	(3,97)	1034,2	(47,13)
Portugal	98,8	(4,01)	880,1	(38,45)
République slovaque	23,5	(0,48)	305,5	(7,59)
République tchèque	28,9	(0,63)	394,9	(8,94)
Slovénie	40,3	(0,92)	396,8	(9,12)
Suède	30,5	(3,35)	323,0	(39,82)
Turquie	23,2	(0,70)	388,0	(18,22)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.16

Figure I.16

Taux d'encadrement par les enseignants et par le personnel de soutien pédagogique dans les pays de l'OCDE.

	Ratio élèves/personnel soutien pédagogique	Er.-T.	Ratio élèves/enseignant	Er.-T.
Alberta (CAN)	74,3	(11,84)	16,7	(0,71)
Angleterre (R-U)	69,6	(5,95)	14,3	(0,31)
Australie	85,8	(7,61)	12,2	(0,34)
Autriche	165,5	(8,46)	7,4	(0,12)
Chili	60,7	(5,74)	15,9	(0,38)
Com. flamande (BEL)	196,3	(25,18)	8,0	(0,28)
Corée	126,9	(10,22)	12,4	(0,44)
Danemark	57,0	(4,14)	11,9	(0,25)
Espagne	225,1	(13,26)	12,5	(0,93)
Estonie	86,1	(4,89)	8,3	(0,17)
États-Unis	84,4	(12,52)	12,8	(0,95)
Finlande	64,8	(5,16)	10,2	(0,26)
France	75,7	(6,65)	13,5	(0,29)
FWB (BEL)	162,3	(22,27)	8,1	(0,18)
Hongrie	159,2	(10,21)	10,6	(0,56)
Islande	34,9	(3,16)	8,7	(0,19)
Israël	78,8	(4,97)	12,2	(2,11)
Japon	124,7	(7,71)	12,3	(0,24)
Lettonie	64,8	(4,50)	7,7	(0,27)
Lithuanie	85,2	(6,62)	7,7	(0,23)
Mexique	142,9	(12,90)	17,0	(1,36)
Norvège	47,2	(3,09)	7,9	(0,17)
Nouvelle Zélande	53,5	(5,42)	15,7	(0,66)
<b>OCDE</b>	<b>108,3</b>		<b>11,6</b>	
Pays-Bas	105,5	(8,27)	11,5	(0,19)
Portugal	68,4	(11,36)	9,1	(0,21)
République slovaque	152,4	(10,40)	12,4	(0,22)
République tchèque	99,4	(6,76)	13,8	(0,17)
Slovénie	134,5	(8,29)	9,6	(0,16)
Suède	49,0	(7,09)	9,7	(0,93)
Turquie	314,2	(36,88)	17,3	(1,55)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.17a

Figure I.17a

Proportion de chefs d'établissement qui estiment que les problèmes suivants limitent fortement ou dans une certaine mesure la capacité de l'établissement à offrir un enseignement de qualité

	Manque d'enseignants qualifiés		Manque d'enseignants avec les compétences pour enseigner aux élèves ayant des besoins éducatifs spécifiques		Manque d'enseignants dans l'enseignement qualifiant		Matériel pédagogique insuffisant ou inapproprié		Accès insuffisant ou inapproprié aux technologies numériques à usage pédagogique		Accès insuffisant à internet		Ressources bibliothécaires insuffisantes ou inappropriées		Manque de personnel de soutien	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	37,6	(5,16)	23,1	(3,90)	17,3	(3,59)	13,3	(2,66)	14,5	(2,73)	8,5	(2,38)	10,7	(2,93)	14,8	(3,59)
Autriche	4,4	(1,52)	13,6	(2,15)	4,7	(1,55)	0,6	(0,36)	17,8	(2,83)	18,5	(3,05)	8,1	(2,03)	46,6	(3,28)
Com. flamande	34,2	(4,38)	39,4	(4,13)	28,0	(4,40)	5,2	(2,15)	16,1	(2,79)	8,2	(2,25)	10,9	(1,89)	31,1	(4,17)
Finlande	2,1	(1,22)	14,8	(3,02)	0,6	(0,62)	3,7	(1,49)	20,4	(3,43)	4,2	(1,60)	8,8	(2,36)	24,9	(3,41)
France	36,2	(3,90)	70,5	(3,65)	13,5	(3,07)	21,4	(3,38)	29,8	(3,32)	27,9	(3,86)	11,9	(2,41)	45,6	(4,10)
FWB	65,6	(5,66)	80,9	(4,41)	43,3	(5,90)	30,6	(4,87)	49,0	(5,69)	44,4	(6,33)	43,8	(5,18)	63,4	(4,86)
Pays-Bas	20,5	(3,53)	20,5	(3,89)	8,5	(2,43)	4,3	(1,92)	16,2	(3,46)	6,0	(2,19)	0,9	(0,86)	5,1	(2,10)

	Espace pédagogique insuffisant ou inapproprié		Infrastructure insuffisante ou inappropriée		Manque d'enseignants avec les compétences pour enseigner dans un contexte multiculturel ou multilingue		Manque d'enseignants avec les compétences pour enseigner aux élèves issus d'un milieu socioéconomique défavorisé		Matériel nécessaire à l'exercice de compétences professionnelles insuffisant ou inapproprié		Manque de temps à consacrer à la gestion pédagogique		Manque de temps à consacrer aux élèves	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	16,3	(4,34)	19,8	(3,65)	7,3	(2,58)	11,1	(2,99)	12,2	(2,96)	14,4	(4,10)	11,7	(2,76)
Autriche	25,8	(3,34)	23,4	(3,35)	13,6	(2,46)	13,1	(2,41)	3,5	(1,42)	39,8	(3,30)	29,8	(2,89)
Com. flamande	35,0	(4,28)	30,5	(3,52)	26,7	(3,51)	18,3	(3,03)	15,5	(3,03)	44,4	(4,05)	28,4	(3,86)
Finlande	20,0	(3,44)	16,3	(3,13)	5,4	(2,00)	5,0	(2,16)	1,2	(1,00)	42,3	(4,78)	26,2	(3,69)
France	31,2	(3,47)	25,4	(3,59)	39,9	(3,79)	62,6	(3,91)	12,5	(2,74)	47,1	(4,24)	45,1	(3,96)
FWB	55,4	(6,56)	47,1	(5,94)	31,5	(4,07)	38,6	(5,64)	34,0	(6,14)	80,1	(5,01)	70,3	(5,30)
Pays-Bas	12,0	(3,16)	16,2	(3,46)	7,7	(2,57)	5,1	(2,10)	7,8	(2,29)	26,5	(4,01)	12,8	(3,04)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.18

Figure I.18

Pourcentage d'enseignants évaluant très importantes les priorités suivantes en matière de dépenses

	Investir dans les TIC		Investir dans du matériel pédagogique		Soutenir les élèves issus de milieux défavorisés ou de l'immigration		Réduire la taille des classes en recrutant plus de personnel		Améliorer les bâtiments et les équipements scolaires		Soutenir les élèves ayant des besoins éducatifs spécifiques	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	25,7	(1,26)	26,3	(1,35)	22,0	(1,21)	72,9	(1,26)	42,0	(1,55)	42,0	(1,46)
Autriche	30,3	(0,92)	22,9	(0,72)	38,8	(0,90)	79,5	(0,83)	49,5	(1,25)	44,7	(0,94)
Com. flamande	47,6	(1,23)	32,0	(1,12)	46,5	(1,03)	80,7	(0,95)	58,9	(1,54)	59,1	(0,96)
Finlande	13,0	(0,99)	27,2	(1,24)	23,4	(1,19)	67,1	(1,67)	51,2	(1,75)	36,2	(1,29)
FWB	31,0	(1,77)	31,5	(1,33)	28,9	(1,55)	72,3	(1,29)	48,3	(1,59)	38,7	(1,22)
Pays-Bas	28,4	(2,20)	22,8	(1,25)	24,4	(1,64)	83,5	(1,44)	31,4	(2,19)	43,6	(2,62)

	Offrir une formation continue de haute qualité aux enseignants		Augmenter le salaire des enseignants		Réduire la charge administrative des enseignants en recrutant plus de personnel de soutien	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	46,3	(1,45)	53,4	(1,48)	66,1	(1,29)
Autriche	53,6	(0,94)	33,3	(0,77)	61,2	(1,05)
Com. flamande	38,5	(1,09)	37,2	(0,96)	67,0	(1,19)
Finlande	32,8	(0,93)	36,4	(1,03)	31,7	(1,25)
FWB	38,5	(1,28)	40,4	(0,88)	38,3	(1,23)
Pays-Bas	36,9	(1,82)	54,3	(1,68)	53,1	(1,86)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.19

Figure I.19

Pourcentage de chefs d'établissement qui déclarent que les incidents suivants s'observent chaque semaine ou plus / jamais dans leur établissement

	Vandalisme et vols				Intimidation ou harcèlement entre élèves (ou autres formes d'agressions verbales)				Violences entre élèves entraînant des blessures				Intimidation ou agression verbale des enseignants ou des membres du personnel			
	≤ chaque semaine		Jamais		≤ chaque semaine		Jamais		≤ chaque semaine		Jamais		≤ chaque semaine		Jamais	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	3,0	(1,28)	15,7	(3,68)	20,7	(3,40)	0,7	(0,67)	2,6	(1,23)	20,0	(3,32)	4,7	(1,40)	22,5	(3,72)
Autriche	1,3	(0,64)	20,5	(2,60)	15,0	(3,02)	0,9	(0,76)	0,7	(0,40)	30,9	(3,52)	3,2	(1,30)	45,2	(3,98)
Com. flamande	5,3	(2,02)	2,8	(1,24)	40,3*	(4,26)	0,0	(0,00)	0,4	(0,37)	24,1	(3,40)	12,5*	(3,80)	17,9	(3,30)
Finlande	3,7	(1,53)	2,9	(1,68)	29,4	(3,98)	1,7	(1,32)	2,3	(1,16)	10,7	(2,91)	4,8	(1,69)	14,8	(3,39)
France	2,8	(1,13)	15,3	(3,07)	26,8	(3,35)	1,9	(1,43)	2,4	(1,08)	19,2	(3,39)	2,6	(1,21)	39,6	(3,66)
FWB	6,2	(3,25)	11,1	(4,94)	28,2	(5,60)	0,8	(0,82)	2,5	(1,63)	22,3	(4,63)	4,4	(2,10)	30,8	(5,84)
Pays-Bas	1,7	(1,22)	6,9	(2,58)	12,9	(2,77)	2,6	(1,72)	0,0	(0,00)	37,1	(4,48)	0,0	(0,00)	23,3	(4,10)

	Consommation/détention de drogues et/ou d'alcool				Un élève ou un parent signale la publication de contenus blessants sur internet concernant les élèves				Un élève ou un parent signale des contacts par voie électronique non désirés parmi les élèves			
	≤ chaque semaine		Jamais		≤ chaque semaine		Jamais		≤ chaque semaine		Jamais	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	3,6	(1,70)	39,9	(5,17)	13,9	(2,79)	4,3	(1,76)	27,1	(3,98)	1,3	(0,99)
Autriche	0,3	(0,20)	75,5	(2,60)	3,2	(1,28)	16,3	(2,65)	3,6	(1,34)	16,1	(3,24)
Com. flamande	2,2	(1,83)	28,1	(3,78)	9,2	(2,28)	2,9	(1,48)	15,6	(3,57)	3,3	(1,45)
Finlande	2,6	(1,50)	28,6	(4,07)	4,2	(1,44)	12,7	(2,95)	0,5	(0,54)	10,0	(2,44)
France	0,0	(0,00)	62,7	(4,12)	5,2	(2,11)	10,9	(2,75)	4,5	(1,48)	17,1	(2,73)
FWB	7,7	(3,42)	22,2	(4,86)	9,1	(2,47)	7,4	(3,34)	6,5	(1,88)	9,7	(3,78)
Pays-Bas	0,0	(0,00)	19,0	(3,54)	0,0	(0,00)	8,6	(2,54)	12,9	(2,88)	3,4	(1,73)

\* Les données de la Communauté flamande sur cet item sont à considérer avec prudence. La traduction flamande de cet item est inadéquate: "agressions verbales" a été traduit par "verbaal beledigen" qui signifie "insulte" et non "agression".

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.20

Figure I.20

Pourcentage d'enseignants d'accord ou tout à fait d'accord avec différentes affirmations à propos du climat dans leur établissement

	En général, les relations entre enseignants et élèves sont bonnes.		Le bien-être des élèves est important aux yeux de la plupart des enseignants.		La plupart des enseignants s'intéressent à ce que les élèves ont à dire.		L'établissement apporte une aide supplémentaire aux élèves qui en ont besoin.		Les enseignants peuvent compter les uns sur les autres.	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	97,0	(0,46)	99,0	(0,26)	96,8	(0,44)	94,4	(0,57)	91,5	(0,71)
Autriche	96,7	(0,35)	95,1	(0,42)	88,4	(0,57)	81,8	(0,86)	90,7	(0,66)
Com. flamande	96,4	(0,42)	98,5	(0,24)	94,6	(0,55)	97,7	(0,36)	94,2	(0,62)
Finlande	96,7	(0,51)	98,6	(0,21)	95,1	(0,51)	97,1	(0,39)	90,1	(0,75)
France	94,0	(0,82)	95,7	(0,42)	92,6	(0,55)	95,0	(0,57)	85,4	(0,90)
FWB	95,6	(0,64)	91,6	(0,72)	86,0	(1,07)	91,7	(1,11)	77,6	(1,51)
Pays-Bas	98,9	(0,32)	99,0	(0,30)	96,6	(0,71)	94,8	(0,80)	92,4	(0,86)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.21

Figure I.21

Pourcentage d'enseignants d'accord ou tout à fait d'accord avec les affirmations relatives à leur satisfaction professionnelle

	Sentiments favorables				Sentiments défavorables			
	Si c'était à refaire, je choisirais de nouveau d'exercer le métier d'enseignant(e).		Les avantages du métier d'enseignant(e) compensent largement ses inconvénients.		Je regrette ma décision d'être devenu(e) enseignant(e).		Je me demande s'il n'aurait pas été préférable de choisir une autre profession.	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	68,6	(1,01)	71,6	(0,94)	12,7	(0,95)	51,9	(1,20)
Autriche	84,2	(0,68)	85,1	(0,71)	4,3	(0,38)	11,8	(0,61)
Com. flamande	80,7	(0,81)	70,2	(1,05)	5,8	(0,52)	30,0	(0,91)
Finlande	78,9	(0,97)	92,2	(0,64)	6,5	(0,54)	34,2	(0,99)
France	74,4	(0,98)	55,3	(1,28)	8,3	(0,68)	25,8	(1,08)
FWB	76,7	(1,03)	53,3	(1,36)	10,9	(0,84)	28,4	(1,00)
Pays-Bas	80,0	(1,12)	83,4	(1,28)	5,6	(0,69)	21,3	(1,37)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.22

Figure I.22

Pourcentage d'enseignants d'accord ou tout à fait d'accord avec les affirmations relatives à la satisfaction à l'égard de l'environnement de travail

	Sentiments favorables						Sentiments défavorables	
	J'aime travailler dans cet établissement.		Dans l'ensemble, mon travail me donne satisfaction.		Cet établissement est un endroit agréable où travailler, je le recommanderais.		Si c'était possible, j'aimerais changer d'établissement.	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	87,8	(1,08)	77,5	(1,21)	81,9	(1,53)	22,9	(1,21)
Autriche	93,3	(0,56)	96,5	(0,34)	88,0	(0,86)	10,2	(0,61)
Com. flamande	91,8	(0,78)	92,9	(0,57)	85,1	(1,19)	13,9	(1,11)
Finlande	87,4	(0,96)	88,0	(0,86)	82,3	(1,45)	20,4	(1,08)
France	90,4	(0,75)	84,7	(0,88)	80,5	(1,37)	26,1	(1,26)
FWB	91,3	(0,85)	84,8	(0,99)	80,3	(1,61)	15,1	(1,24)
Pays-Bas	94,6	(0,68)	93,9	(0,72)	83,8	(1,42)	16,4	(1,11)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018

Tableau A.I.23

Figure I.23

Pourcentage d'enseignants d'accord ou tout à fait d'accord avec les affirmations relatives à la valorisation du métier d'enseignant

	L'opinion des enseignants est valorisée par les décideurs politiques au niveau fédéral et/ou local.		Les enseignants peuvent influencer les politiques éducatives au niveau fédéral et/ou local.		Les enseignants sont valorisés par les médias.		Je pense que le métier d'enseignant est valorisé dans la société.	
	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.	%	Er.-T.
Angleterre (R-U)	11,0	(0,82)	10,6	(0,88)	16,3	(0,90)	28,8	(1,26)
Autriche	21,0	(0,74)	9,3	(0,58)	9,2	(0,49)	16,1	(0,61)
Com. flamande	18,9	(0,87)	23,4	(0,94)	27,8	(1,14)	25,8	(1,06)
Finlande	24,4	(1,12)	24,2	(1,08)	49,6	(1,11)	58,2	(1,37)
France	6,8	(0,73)	8,0	(0,83)	6,9	(0,58)	6,6	(0,79)
FWB	5,8	(0,48)	8,9	(0,76)	5,3	(0,47)	5,3	(0,56)
Pays-Bas	14,9	(1,39)	26,2	(1,74)	32,8	(2,09)	30,7	(1,58)

Source: OCDE, Base de données TALIS 2018